

BILAN DE LA CONCERTATION

—
Concertation préalable décidée au titre de l'article L 121-8 du
Code de l'Environnement

Extension de l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse 2

-

Du 1^{er} février au 9 avril 2023

Etienne BALLAN, Isabelle BARTHE,
Denis CUVILLIER

-

le 9 mai 2023



Sommaire

Sommaire	2
Avant-propos	3
Synthèse.....	3
Introduction.....	6
Le projet objet de la concertation	6
La saisine de la CNDP	10
Garantir le droit à l'information et à la participation.....	11
Le travail préparatoire des garant.e.s.....	12
Les résultats de l'étude de contexte	12
Des enjeux internationaux.....	12
Le nucléaire sous les projecteurs.....	13
Les entretiens avec les acteurs.....	13
L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation.....	15
Les prescriptions des garants :	15
Les périmètres de la concertation	16
Le calendrier de la concertation	17
Le dossier de la concertation.....	17
L'information du public.....	17
Les modalités de participation du public	17
Le dispositif d'information et de communication en chiffres.....	18
Avis sur le déroulement de la concertation.....	20
Le droit à l'information a-t-il été effectif ?.....	20
Des documents de qualité et largement diffusés	20
Des moyens importants.....	20
Le droit à la participation a-t-il été effectif ?.....	21
Une mobilisation en demi-teinte	21
Les associations environnementales présentes de façon irrégulière mais finalement investies ..	21
Une grande diversité des publics	22
Quelques chiffres clefs de la concertation.....	23
Synthèse des arguments exprimés	24
Synthèse des observations et propositions ayant émergé pendant la concertation.....	24
I - Au cœur du projet, les enjeux géopolitiques autour du combustible nucléaire.....	24
Un projet qui s'inscrit dans une perspective internationale de développement de l'énergie électronucléaire ?.....	24
Un projet destiné à renforcer l'indépendance des pays occidentaux, et de la France en particulier, à l'égard de la Russie ?.....	24

Un projet indépendant du programme de relance nucléaire français ?	26
Vers une vision plus intégrée du parcours du combustible ?	27
II – Un territoire à vocation nucléaire ?.....	28
Un territoire porté par le site du Tricastin et fortement en demande du projet EPR II.....	28
Des voix discordantes qui portent des investissements alternatifs	29
Un projet GB2 qui demanderait une réflexion préalable et des actions coordonnées sur les objectifs économiques.....	29
Un monde économique fortement mobilisé autour du projet.....	30
Des implications majeures en termes d’emplois et de compétences	30
Tous les acteurs du territoire sont mobilisés pour répondre aux besoins d’emplois et de compétences	31
III. Risque et environnement : un procédé apparemment maîtrisé et des incertitudes persistantes	32
Une technologie d’enrichissement moins impactante et plus sûre	32
Des incertitudes liées aux aléas naturels à l’échelle du site global	33
Entre sécurité et transparence, une double exigence	33
Des matières et déchets qui laissent des traces.....	33
Évolution du projet résultant de la concertation.....	34
Demande de précisions et recommandations au responsable du projet.....	35
Précisions à apporter de la part du responsable du projet, des pouvoirs publics et des autorités concernées	35
Recommandations des garants pour garantir le droit à l’information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu’à l’ouverture de l’enquête publique	36
Annexe 1 Tableau des demandes de précisions et recommandations des garant.e.s	3

Avant-propos

Le présent bilan est rédigé par les garant.e.s de la concertation préalable. Il est communiqué par les garant.e.s dans sa version finale le 9 mai 2023 sous format PDF non modifiable à ORANO pour publication sans délai par ses soins, sur le site dédié au projet/ plan/ programme (art. R121-23 du Code de l'Environnement). <http://www.orano.group/projetextensiongb2/fr>

Ce bilan a également été remis à cette même date à la Commission nationale du débat public.

ORANO publiera de son côté sous deux mois sa réponse à ce bilan ; réponse qui sera transmise à la CNDP par ses soins (R.121-24 CE).

Synthèse

La concertation préalable sur le projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium George Besse 2 s'est déroulée du 1^{er} février au 9 avril 2023. Le public a pu accéder à une information de qualité, et la concertation s'est déroulée dans des conditions d'échange satisfaisantes, à la différence des tensions et difficultés récurrentes dans les procédures de participation du public sur les sujets nucléaires. La proximité du débat sur la relance du nucléaire a vraisemblablement quelque peu éclipsé cette concertation, qui a surtout rencontré un public local, bien que les enjeux soient tout autant stratégiques à l'échelle nationale voire internationale.

La concertation portait sur une extension de l'usine d'enrichissement existante, construite sur le site du Tricastin, dans la vallée du Rhône, qui porterait sa capacité de 7,5 à 11 M d'UTS¹. Le projet est prévu pour être mis en service à partir de 2028. Il est porté par Orano, entreprise issue de l'ancien Areva, détenue à 90 % par l'Etat français, spécialiste des différentes étapes d'extraction et de transformation de l'uranium à des fins civiles. La technologie de la centrifugation prévue par Orano pour l'extension est la même que celle déjà utilisée sur l'usine existante.

La concertation a été organisée afin que tous les publics concernés puissent être informés et participer aux échanges : à l'échelle locale du bassin de vie du Tricastin (réunions publiques, rencontres de proximité, visites de l'usine existante, etc.), à l'échelle interrégionale (réunion des acteurs économiques, rencontres avec des lycéens et étudiants), et enfin à l'échelle nationale et internationale (webconférences). En effet, l'extension est présentée par Orano comme devant répondre à la nouvelle situation géopolitique créée par la guerre en Ukraine : les électriciens occidentaux devraient être amenés à réduire les fournitures venant de Russie, et l'extension de capacité aurait vocation à répondre à la demande ainsi créée.

La concertation a suscité une mobilisation en demi-teinte : une assez faible participation aux réunions publiques et aux webconférences, mais beaucoup d'intérêt pour le sujet lors des rencontres de proximité, les réunions avec le personnel ou les entreprises, et enfin les visites. Les contributions argumentées sont finalement nombreuses et diversifiées. Elles sont portées par une grande diversité d'acteurs.

Les acteurs locaux politiques et économiques expriment globalement leur soutien au projet, et confirment la vocation « nucléaire » de leur territoire, qu'ils souhaitent par ailleurs voir accueillir une future paire de réacteurs EPR2. Les entreprises ont saisi l'opportunité de cette phase de concertation pour interpeller Orano sur une association plus large des entreprises locales et régionales aux travaux à venir. Quelques acteurs regrettent cependant cette « mono-activité nucléaire », mais le grand public

¹ L'unité de travail de séparation (UTS) est l'unité de mesure utilisée pour quantifier la production de l'activité d'enrichissement d'uranium.

rencontré au plus près du site admet globalement l'intérêt du projet en termes d'emploi et de développement, sans occulter les questions de sécurité.

La concertation a notamment permis au grand public de mieux identifier l'ensemble des activités sur le site du Tricastin, qu'Orano partage avec la centrale nucléaire EDF. Les risques liés aux installations d'Orano, plus chimiques que nucléaires, ont été évoqués et discutés, mais leur nature n'est pas modifiée du fait que la technologie envisagée est déjà utilisée et évaluée du point de vue environnemental. La consommation en énergie a été fortement diminuée par rapport à la technologie antérieure par diffusion gazeuse, et les besoins en eau sont assez faibles. Le risque sismique, en revanche, a fait l'objet de plusieurs remarques et fait craindre un enchaînement d'accident sur le site, malgré le dimensionnement anti-sismique des installations elles-mêmes. La concertation confirme donc l'importance de considérer le site du Tricastin comme un ensemble, intégrant la centrale EDF, du point de vue des risques et de l'environnement. Enfin, l'évolution du climat inquiète, du fait de la possibilité de longues vagues de chaleur ou de froid, qui compliqueraient le fonctionnement du site. L'ensemble du public, qu'il exprime un avis plutôt favorable ou plutôt défavorable sur le projet, est très attaché à une surveillance indépendante et transparente de l'ensemble du site.

Si les caractéristiques du projet ne sont donc pas remises en cause, ce sont bien son opportunité et ses objectifs qui sont le plus controversés. Ainsi, si Orano présente son projet comme émanant d'une démarche essentiellement commerciale liée à la guerre en Ukraine, les participants y voient d'autres logiques plus globales. La plupart pensent qu'il est en fait l'un des maillons de la relance du nucléaire, en France et à l'international. Les uns espèrent cette relance et voient dans le projet un acte d'affirmation de souveraineté énergétique et un choix industriel national permettant de renouer avec le nucléaire à grande échelle. Les autres contestent l'existence même d'un futur développement du nombre de réacteurs, et considèrent que la souveraineté recherchée ne sera pas atteinte : pour eux, le choix stratégique d'Orano nourrit en fait une industrie sur laquelle la Russie a d'ores et déjà une position dominante, et justifie une perspective qui la renforcera. Ces questions ne sont pas tranchées à l'issue de la concertation, mais le choix d'Orano, dont l'actionnaire majoritaire est l'Etat Français, revêt une dimension bien plus que commerciale. Il devrait être inscrit et débattu dans une politique publique et énergétique plus transparente.

Si cette politique est orientée vers une maîtrise de l'ensemble du cycle du combustible par la France et/ou les nations occidentales, alors la concertation a montré que d'autres sujets ne peuvent être détachés du projet d'extension de GB2. Il en est ainsi des conditions d'extraction du minerai, de la possible réduction des extractions par un ré-enrichissement de l'uranium appauvri, du devenir plus général de l'uranium appauvri déjà stocké sur le Tricastin, de la conversion de l'uranium de retraitement, du démantèlement d'Eurodif, ou même du devenir des matières issues d'activité anciennes, et stockées dans le bassin du Tricastin, etc.

En conclusion, la plateforme du Tricastin a fait l'objet d'une meilleure visibilité à l'occasion de cette concertation, qui l'a située au cœur de choix géopolitiques et stratégiques globaux. Le projet soumis à concertation relève moins d'une logique commerciale affichée que d'une politique globale et intégrée du combustible nucléaire, portée par l'Etat et ses entreprises Orano et EDF, et qui a pu être partiellement débattue au cours de cette concertation.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suite(s) à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse

1. Publier le bilan précis des approvisionnements en uranium naturel et en uranium enrichi du parc nucléaire français
2. Rédiger et publier un bilan social et environnemental consolidé des exploitations futures et présentes de l'uranium naturel par Orano, y compris son transport jusqu'à Malvési
3. Préciser l'ensemble des interactions directes et indirectes d'Orano avec le territoire et les acteurs russes, pour l'extraction, le traitement et l'acheminement de l'uranium naturel et des autres matières du « cycle » du combustible
4. *Mettre en place un groupe de suivi sur la dévolution des marchés associant les CCI des 4 départements concernés et traitant notamment des procédures et des calendriers*
5. *Mettre en place avec EDF, les CCI et pôle emploi un groupe de travail sur la gestion des compétences*
6. *Mettre en place une instance du type conseil de développement, à échelle interrégionale pour couvrir la zone économique du Tricastin*
7. *Indiquer à quelles conditions (techniques, budgétaires, temporelles) les matières entreposées à Solérieux pourraient être récupérées et traitées par Orano*
8. *Indiquer à quel horizon et selon quelles modalités le traitement de l'URT (conversion et enrichissement) pourrait être réalisé en France ?*
9. *Préciser clairement quelle quantité d'uranium appauvri pourrait être enrichi, à quel terme, et avec quels effets sur les quantités extraites sur le milieu naturel ?*
10. *Préciser le devenir envisagé pour le devenir de l'uranium appauvri, avant ou après réenrichissement ?*

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s.

1. *Mettre à disposition du public de manière permanente (CLIGEET), et actualisée régulièrement, le support de présentation sur les évolutions du site du Tricastin dans son ensemble*
2. *Rendre systématique la participation active d'Orano et EDF à l'ensemble des temps d'échange sur les différents projets de la plateforme du Tricastin, portés par l'une ou l'autre entreprise*
3. *Organiser très régulièrement des visites des installations d'Orano, ouvertes au grand public, sur inscription*
4. Préciser et publier le programme de travaux et de développement d'installations sur le site Orano du Tricastin à moyen et long terme, concernant le démantèlement d'Eurodif, l'extension éventuelle de l'usine GB2 Sud, la construction d'une usine de conversion de l'URT, etc.
5. *Produire à destination du grand public, à visée pédagogique, une analyse du risque sismique, de son degré de connaissance, et de ses effets potentiels et cumulés sur l'ensemble des installations du site du Tricastin (EDF et Orano)*

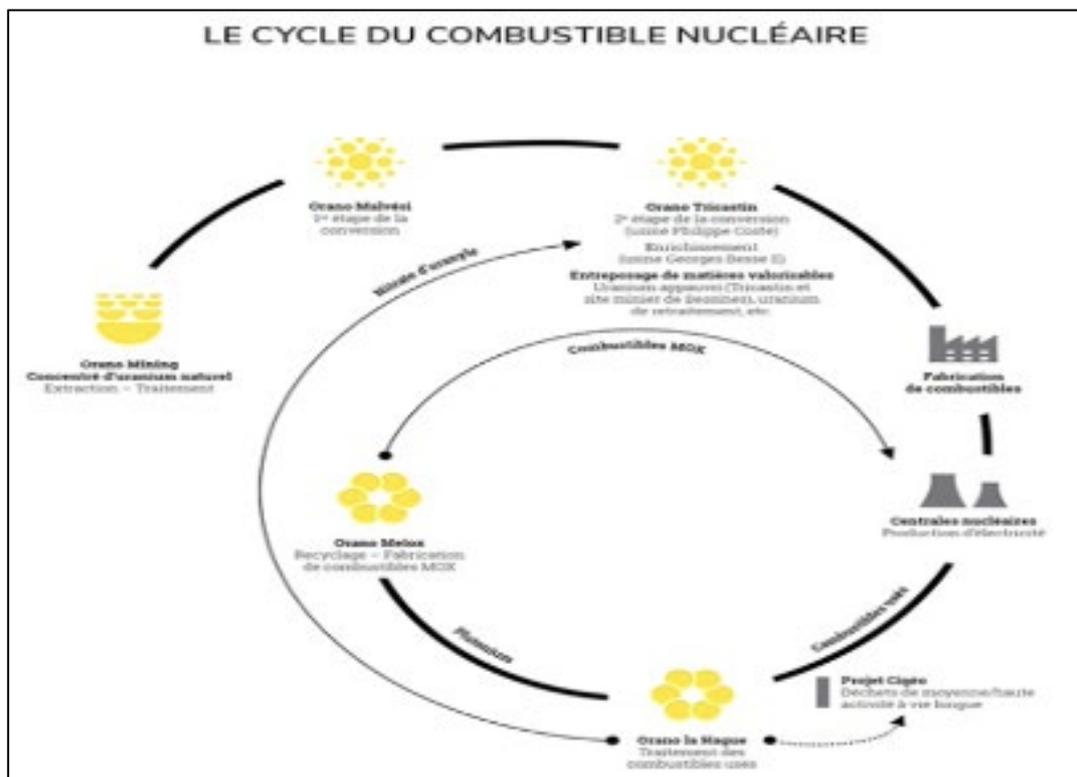
Introduction

Le projet objet de la concertation

ORANO a saisi la CNDP pour un projet d'augmentation des capacités de production de l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse II, située sur le site du Tricastin dans la vallée du Rhône. Cette augmentation porterait la capacité annuelle de 7 5 millions à 11 millions d'UTS² avec la création de 4 modules supplémentaires d'enrichissement d'uranium naturel, qui seraient implantés dans le prolongement de l'unité Nord de l'usine actuelle.

Responsable du projet et décideurs impliqués

Le responsable du projet est ORANO, groupe industriel issu de la restructuration d'AREVA, détenu à 90% par l'État français. ORANO se présente comme un « *expert mondial du cycle du combustible nucléaire* », comprenant des activités « *de la mine au démantèlement en passant par la conversion, l'enrichissement, le recyclage, la logistique et l'ingénierie.* »



source : ORANO site internet de la concertation

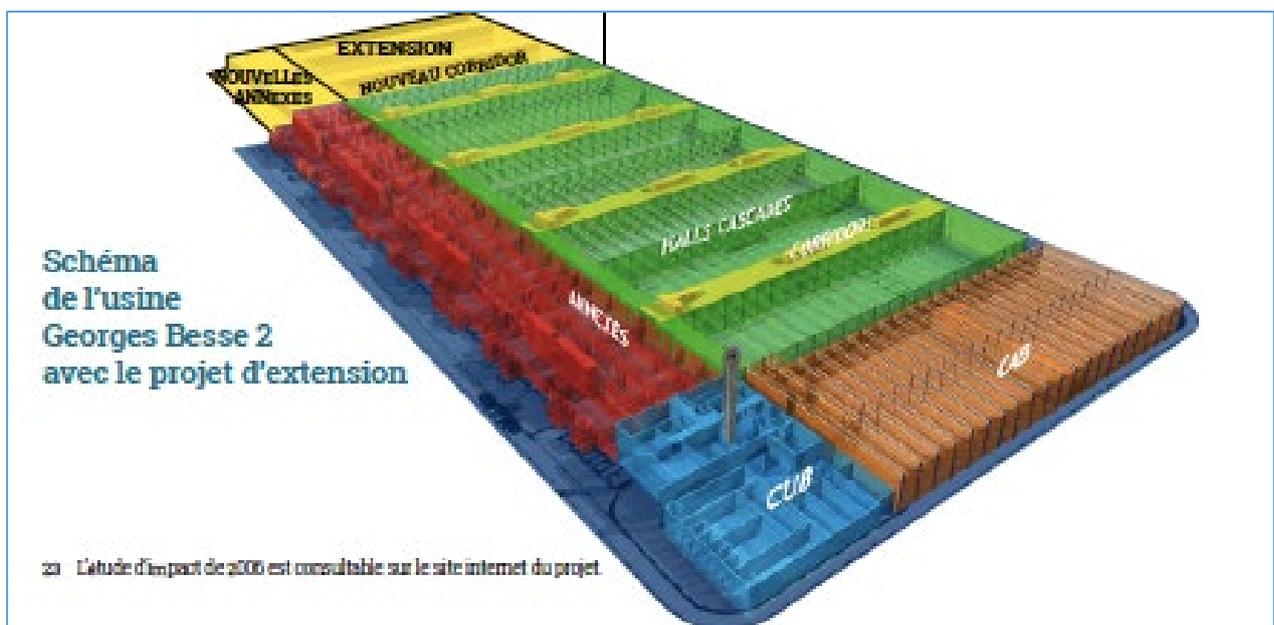
² L'unité de travail de séparation (UTS) est l'unité de mesure utilisée pour quantifier la production de l'activité d'enrichissement d'uranium.

ORANO progressivement s'arrêter, après utilisation des stocks des électriciens (représentant trois ans d'activité environ), avec des conséquences importantes sur le prix de l'électricité. D'où l'urgence de réaliser le projet dans un délai le plus court possible pour assurer ainsi la sécurité d'approvisionnement du monde occidental dans les délais envisagés.

En revanche, toujours selon ORANO, ce n'est pas le développement d'un nouveau programme nucléaire en France qui justifierait l'augmentation de l'usine Georges Besse II. Les besoins actuels d'EDF en uranium enrichi étant évalués à 6 MUTS/an (IRSN, rapport n°2018- 00007) pour 56 réacteurs et la création potentielle de nouveaux réacteurs EPR2 en France n'ayant vocation qu'à remplacer des réacteurs plus anciens, la capacité actuelle d'enrichissement de l'usine Georges Besse II de 7,5 MUTS/an excéderait déjà largement les besoins d'EDF, d'autant plus qu'EDF ne se fournit auprès d'Orano que pour environ 50% de ses besoins. La production de l'usine Georges Besse II est donc déjà vendue en majorité à des clients étrangers (66 % en 2022).

Caractéristiques du projet et alternatives mises au débat

Le projet consiste à augmenter la capacité actuelle de l'usine Georges Besse II pour la porter à la capacité maximale initialement prévue, soit 11 MUTS/an. Les aménagements apportés à l'usine Georges Besse II pour la réalisation du projet reproduiraient les caractéristiques de l'usine actuelle en ajoutant quatre modules, identiques aux quatorze existants (partie en jaune sur le schéma ci-dessous, issu du dossier de la concertation).



source : dossier de la concertation

L'opérateur n'envisage pas de localisation alternative en France. Un projet similaire est envisageable aux Etats-Unis, mais n'ayant a priori pas le même potentiel de mise en oeuvre rapide, cette alternative n'a pas la faveur d'ORANO, qui insiste par ailleurs sur le risque de concentration des capacités d'enrichissement pour le marché occidental chez son concurrent URENCO, si le projet ne se réalisait pas.

Coût

Le coût estimé par ORANO se situe dans une fourchette de 1,3 à 1,7 milliard d'euros.

Contexte du projet

Le projet Georges Besse II destiné à remplacer l'usine Georges Besse I (EURODIF) et porté par Areva a fait l'objet d'un débat public en 2004. Il comportait deux unités, une au Nord et une au Sud pour une capacité de 7,5 MUTS et incluait la possibilité d'augmenter les capacités de l'usine jusqu'à 11 MUTS en ajoutant des modules dans une unité qui se situerait à l'Est du site.

Lors de l'enquête publique, en 2006, l'étude d'impact environnementale portait également déjà sur le projet dans son ensemble, soit jusqu'à une capacité de 11 millions d'UTS. Toutefois, en lien avec la situation du marché de l'enrichissement de l'époque, la demande d'autorisation a finalement porté sur une installation de 7,5 millions d'UTS.

L'unité Sud a été mise en service en 2011 et l'unité nord en 2013 tandis qu'Eurodif a arrêté son activité en 2012 et est actuellement en cours de démantèlement.

Selon ORANO, dès la construction de la première phase en 2011, les études ont démontré les avantages d'une extension au Nord et des aménagements ont été initiés à ce stade en vue d'une extension au Nord et non pas à l'Est.

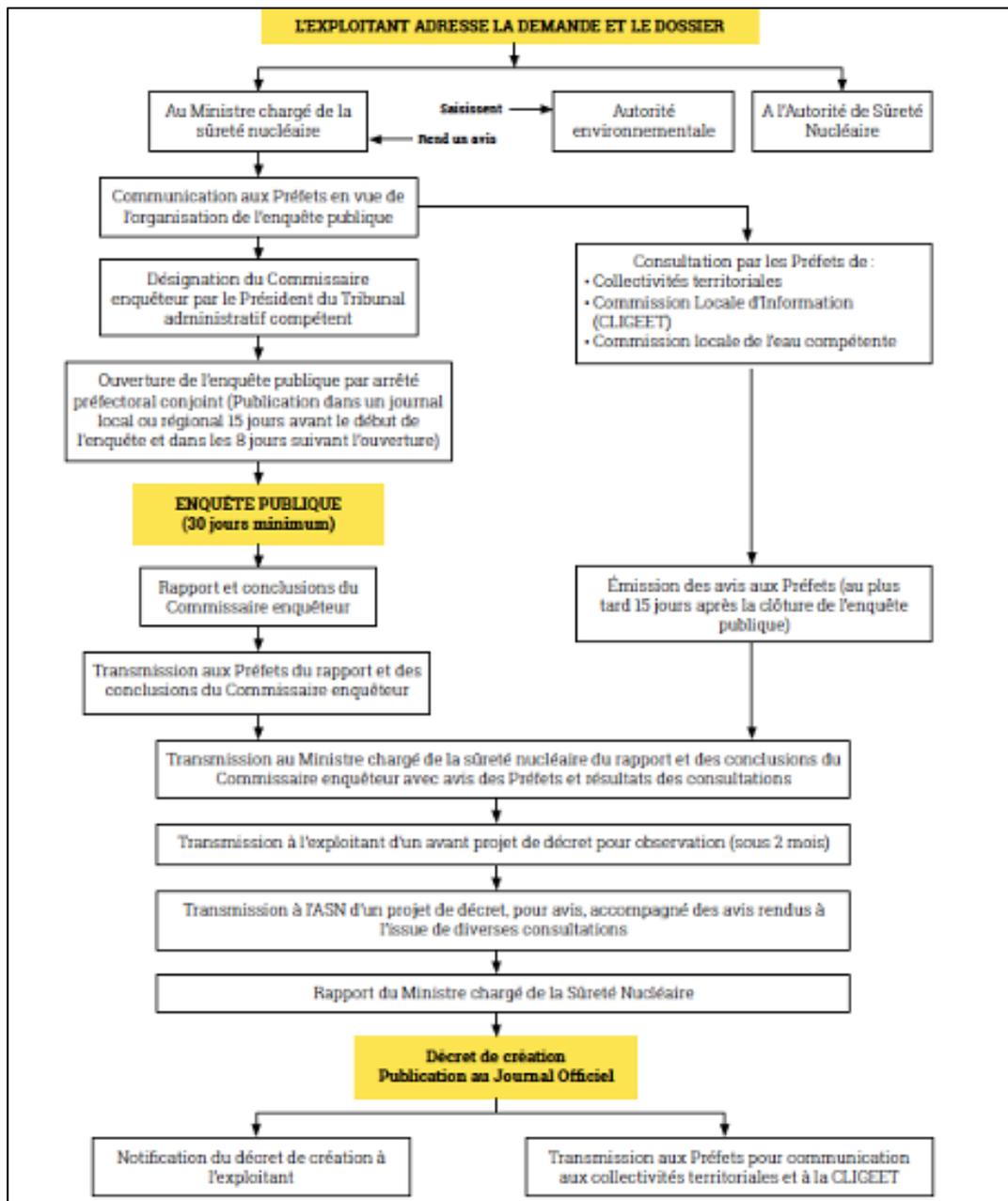
Comme évoqué ci-dessus, c'est le contexte géopolitique qui justifie pour le maître d'ouvrage l'opportunité d'augmenter rapidement la capacité d'enrichissement de l'usine Georges Besse II, en raison du conflit russo-ukrainien. En effet, cette situation devrait générer l'augmentation des besoins en uranium enrichi des électriciens occidentaux, pour diminuer leur dépendance à ROSATOM, lequel dispose actuellement de 43% des capacités installées dans le monde, contre 31% pour URENCO (concurrent occidental d'ORANO), 12% pour ORANO, le chinois CNCC couvrant les 13% restants, mais uniquement à destination de son marché domestique pour le moment.

Calendrier du projet et de la mise en service envisagée

Selon le calendrier très contraint envisagé par ORANO pour répondre à l'urgence géopolitique, la mise en service des nouveaux modules devrait se faire progressivement dès 2028, pour aboutir à une mise en service complète en 2030.

Schéma décisionnel

Le schéma décisionnel ci-dessous, issu du dossier de la concertation, donne à voir au public les étapes réglementaires, dont l'avis de l'Autorité environnementale et l'enquête publique, jusqu'à l'avis de l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) préalable au décret d'autorisation de création.



A noter que dans l'hypothèse où ORANO déciderait de poursuivre le projet, la CNDP désignerait un ou des garant(s) pour garantir la concertation continue jusqu'à l'enquête publique. Les bilans des garants de la concertation, de même que l'avis de l'Autorité environnementale sont des pièces constitutives du dossier d'enquête publique.

La saisine de la CNDP

Une concertation décidée par la CNDP dans le cadre d'une procédure de re-saisine

Compte tenu des caractéristiques du projet et de son historique, Orano a saisi la CNDP au titre de l'article L.121-12 du code de l'environnement, en estimant que le projet soumis constitue une poursuite du projet Georges Besse II ayant fait l'objet d'un débat public en 2004 et d'une enquête publique en 2006. Toutefois, à l'issue de cette enquête publique et compte tenu du contexte

international, la demande d'autorisation de création a porté sur une capacité de 7,5 MUTS, au lieu des 11 MUTS prévus.

La CNDP a estimé dans sa décision que les circonstances de fait justifiant le projet d'augmentation de capacité d'UTS annuelle de l'usine Georges Besse II ont subi des modifications substantielles depuis la clôture du débat de 2004, en particulier :

- le contexte de concertation du public sur l'énergie annoncée par le Gouvernement et la part que la production nucléaire pourrait représenter,
- la volonté d'augmenter les capacités d'enrichissement d'uranium du fait des sanctions liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie risquant d'entraîner une pénurie de combustibles nucléaires.

Décision d'organiser une concertation

Par décision lors de la séance plénière du 5 octobre 2022, la CNPD a donc décidé d'organiser une concertation préalable selon les articles L. 121-8 et L. 121-12 du code de l'environnement et a désigné Monsieur Etienne Ballan, Madame Isabelle Barthe et Monsieur Denis Cuvillier comme garant.e.s de la concertation.

Garantir le droit à l'information et à la participation

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement » - Article 7 de la charte de l'environnement.

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le respect du droit individuel à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Il s'agit d'un droit constitutionnel, qui est conféré à chacune et à chacun.

Afin de veiller au respect de ces droits, la CNDP nomme des tiers garant.e.s neutres, qui ont pour rôle de garantir au nom de l'institution la qualité des démarches de concertation mises en œuvre par les porteurs de projet. Les attentes précises pour cette mission ont été formulées dans la lettre de mission du/ de la garant.e qui se trouve en annexe de ce bilan.

• Le rôle des garant.e.s

Un.e garant.e est une personne inscrite sur la liste nationale des garant.e.s, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation selon le Code de l'Environnement. L'absence de conflit d'intérêt est un prérequis indispensable à la désignation d'un.e garant.e. Pour chaque nouveau dispositif dans les territoires, la CNDP mandate un.e ou plusieurs garant.e.s pour garantir la qualité du dispositif participatif au nom de l'institution et dans le respect de ses principes ; à savoir l'indépendance vis-à-vis des parties prenantes, la neutralité par rapport au projet, la transparence de l'information, l'argumentation des points de vue, l'égalité de traitement et l'inclusion de tous les publics concernés. Chaque tiers garant.e est lié.e à la CNDP par une lettre de mission rendue publique qui leur présente leur rôle ainsi que les attentes de la CNDP vis-à-vis du responsable du projet. A l'issue de la concertation, les garant.e.s rédigent un bilan qui est transmis aux porteurs de projet, à la CNDP et à tous les acteurs.

Dans ce cas précis, les garant.e.s avaient pour mission d'être particulièrement attentif aux points suivants :

- permettre au public de bien appréhender le projet en cours dans la perspective d'une évolution du site du Tricastin, notamment dans le contexte de relance du nucléaire avec le programme EPR2 porté par EDF ;
- permettre de débattre réellement de l'opportunité du projet et de ses enjeux. La lettre de mission insiste en particulier sur la nécessité de clarifier auprès du public les raisons de l'augmentation de la capacité de l'usine Georges Besse II au regard du marché français et du marché occidental et de l'impact de la situation géopolitique sur l'approvisionnement énergétique ;
- conduire le porteur du projet à clarifier ses attentes à l'égard de la participation du public : le périmètre géographique de la concertation et son calendrier doivent notamment être cohérents avec les exigences de la participation du public à l'élaboration des décisions ;
- permettre au public d'élargir le débat, notamment sur la stratégie énergétique de la France et la part qui pourrait être consacrée au nucléaire.

Dans le cadre d'une concertation préalable organisée au titre de l'article L 121-8, les modalités de concertation sont définies par la Commission nationale du débat public. Si le projet se poursuit suite à la concertation préalable, une concertation continue est mise en place, également sous l'égide d'un ou deux garants CNDP.

Le travail préparatoire des garant.e.s

Les résultats de l'étude de contexte

Des enjeux internationaux

Dès la mise en route de leur mission les garants ont tenu trois réunions avec Orano pour la définition des sujets, du calendrier et du périmètre de la concertation préalable. Une réunion complémentaire a été organisée avec la direction commerciale d'Orano, qui a présenté des informations clés. Cette réunion a permis aux garants de prendre conscience que l'opportunité du projet se jouait autour des enjeux géostratégiques du marché de l'uranium enrichi, à l'échelle mondiale. Or le conflit entre l'Ukraine et la Russie est venu perturber ce marché, la Russie étant le premier acteur mondial sur le marché de l'uranium enrichi.

En revanche, pour Orano le lien qui aurait pu être fait entre la relance du programme nucléaire Français et l'extension de l'usine GB II n'est pas établi, la relation entre les deux entreprises concernées, EDF et ORANO, étant d'abord une relation commerciale. EDF n'achète que 50% de sa consommation à ORANO, qui de son côté exporte plus de la moitié de sa production. Cette indépendance entre ces deux acteurs n'est pas facile à appréhender quand on sait que les deux entreprises ont le même actionnaire principal, l'État, qui est très présent sur ce sujet du nucléaire.

Dès lors, sur ce sujet de l'opportunité, le périmètre de la concertation devait se voir à une échelle nationale, voire internationale. Et permettre à des intervenants spécifiques de ORANO, de EDF, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs tiers concernés (experts, associations, autorités publiques, etc.) d'intervenir pour éclairer le public sur ces enjeux géostratégiques complexes.

Les garants ont ensuite été invités à participer à la réunion plénière du 30 novembre 2023 de la CLIGEET (Commission Locale d'Information auprès des grands Equipements Energétiques du Tricastin - commission très active qui réunit 80 membres dont une dizaine d'associations environnementales). Après les interventions d'EDF et de ORANO, pour cette dernière sur le projet GB2, les échanges qui ont suivi ont permis une immersion rapide dans le contexte territorial, de prendre conscience de l'importance socio-économique du site du Tricastin sur un périmètre

interrégional élargi et également de faire connaissance avec les positions des différents acteurs, notamment associatifs.

Sur ce sujet des impacts socio-économiques le périmètre de la concertation devait se voir à une échelle interrégionale.

Le nucléaire sous les projecteurs

Enfin, deux réunions avec Jean-Pierre CARRETON, membre de la Commission particulière en charge de l'organisation du débat public EPR2/Penly, ont permis aux garant.e.s d'approfondir le vaste sujet du « CYCLE DU COMBUSTIBLE ». L'extension de l'usine GB2 était présentée sur le seul volet de l'enrichissement de l'uranium, considéré par ORANO comme un maillon essentiel en matière de souveraineté énergétique, mais qu'il est important de situer dans le parcours global de la matière. En effet, ce parcours, depuis l'extraction de l'uranium naturel, sa conversion et son enrichissement (rôle de l'usine GB2), le stockage de l'uranium appauvri, sa réutilisation potentielle, la fabrication des combustibles des centrales, l'entreposage des combustibles en fin d'activité, leur réutilisation potentielle et enfin le stockage définitif des déchets ultimes suscite de vastes et nombreux débats qui ne peuvent être écartés de cette concertation.

Un autre élément de contexte important a été la simultanéité avec le débat public « nouveau nucléaire et projet PENLY ». La présence parmi les garants d'Isabelle BARTHE, également membre de la commission particulière de ce débat, a permis d'assurer le lien avec les sujets traités dans ce débat et les acteurs qu'il pouvait être intéressant de mobiliser également pour cette concertation préalable (IRSN et ASN, SFEN et negaWATT, Greenpeace, FNE...).

Le sujet du "cycle" de l'uranium et les intervenants extérieurs qui y sont impliqués devaient donc être intégrés dans la concertation préalable

Les entretiens avec les acteurs

Malgré le temps très court de préparation, les garants ont mené une vingtaine d'entretiens avec les acteurs, en novembre et décembre 2022, afin de bien comprendre le contexte du projet, d'entendre les attentes vis-à-vis de la concertation, et d'identifier les modalités de participation du public les mieux adaptées.

Liste des personnes rencontrées pour l'analyse du contexte :

PRENOM	NOM	ORGANISME	FONCTION
Institutions			
<i>Marie-Pierre</i>	<i>MOUTON</i>	<i>CLIGEET</i>	<i>Présidente</i>
		<i>CLIGEET</i>	<i>Chargée de mission</i>
<i>Nour</i>	<i>KHATER</i>	<i>ASN</i>	<i>cheffe de division</i>
<i>Eric</i>	<i>ZELNIO</i>	<i>ASN</i>	<i>Adjt chef de division</i>
Collectivités			
<i>Julien</i>	<i>MERLE</i>	<i>CC Ayges-Ouvèze en Provence</i>	<i>Président</i>
<i>Anthony</i>	<i>ZILIO</i>	<i>CC Rhône lez Provence</i>	<i>Président</i>

<i>Jean-Michel</i>	<i>CATELINOIS</i>	<i>CC Rhone Sud Provence</i>	<i>Président</i>
<i>Alain</i>	<i>GALLU</i>	<i>Commune de Pierrelatte</i>	<i>Maire</i>
<i>Francoise</i>	<i>GONNET TABARDEL</i>	<i>CC Du Rhone aux Gorges Ardèche</i>	<i>Présidente</i>
Associations			
<i>Association STOP TRICASTIN</i>			<i>Membre</i>
<i>CRIIRAD</i>			<i>Membre</i>
<i>FRAPNA DROME</i>			<i>Membre</i>
<i>PNC France</i>			<i>Membre</i>
Organisations économiques et syndicales			
<i>Virginie</i>	<i>GADEN- MARNOTO</i>	<i>CSE ORANO- TRICASTIN</i>	<i>Secrétaire</i>
<i>CFDT</i>			<i>Chargé mission eco emploi formation</i>
<i>CFDT</i>			<i>membre CLIGEET</i>
<i>Alain</i>	<i>FONTE</i>	<i>CCI Valence</i>	<i>DG</i>
Autres acteurs			
<i>Université GRENOBLE ALPES dpt sciences Drome Ardèche</i>			<i>Formations professionnelles</i>
<i>Lycée professionnel Ste Marie</i>			<i>Responsable BTS</i>
<i>Jean-Pierre</i>	<i>CARRETON</i>	<i>CPDP EPR2 Penly</i>	<i>membre de la CPDP</i>
<i>TRIBUNE DE MONTELMAR</i>			<i>Journaliste</i>

Il ressort de ces entretiens individuels que les personnes sont assez directement concernées par le projet porté par ORANO, soit qu'elles sont des usagers du territoire ou en responsabilité quant à son développement, soit que leur raison d'être touche à la défense des activités économiques d'un territoire. Les enjeux du projet ne sont pas connus, ceux qui le connaissent font le plus souvent une relation simple entre la relance du nucléaire et le besoin de combustibles.

Les acteurs économiques et les élus rencontrés soutiennent globalement le projet, le site du Tricastin portant l'activité économique de toute la région sur un périmètre englobant le sud-est de la vallée du Rhône, par les emplois directs et les activités de sous-traitance. **Le monde économique s'est fortement mobilisé** et a spontanément proposé d'organiser une réunion spécifique pour les adhérents des CCI, des organisations patronales Medef, de la CPME, de l'UIMM et de la Fédération du BTP pour les quatre départements de la Drôme, l'Ardèche, le Gard et le Vaucluse.

L'opportunité du projet est toutefois questionnée par quelques parties prenantes associatives, la plupart du temps parce qu'elles sont contre les activités nucléaires d'une manière générale, mais **surtout parce qu'elles craignent pour la sécurité et la sûreté** et elles dénoncent alors les dangers de la concentration sur le site du Tricastin d'activités nucléaires diverses et le risque d'effets cumulés en cas d'accident. Certaines associations n'ont pas souhaité participer à cette

étude de contexte, invoquant une démotivation dans le contexte actuel du débat sur le nucléaire, et l'inutilité ressentie de ces démarches de participation du public dans ce domaine spécifique

Ces enjeux de sûreté et sécurité devaient donc être spécifiquement intégrés dans la concertation, avec intervention de l'ASN, qui a accepté de s'y impliquer autant que nécessaire.

La différence entre les activités d'ORANO et d'EDF est peu perceptible pour l'essentiel des personnes, pour qui le site nucléaire du Tricastin est un tout. Par ailleurs la multiplicité des procédures passées et en cours autour de ce site (Enquêtes Préalables à la Déclaration d'Utilité Publique sur les installations EDF, débat EPR2 Penly et maintenant concertation préalable GB II) créent une confusion générale dans l'esprit du public et même chez des acteurs plus avertis.

La taille du site, son ancienneté, les projets passés, ce projet porté par ORANO aujourd'hui interrogent sur l'avenir et les projets qui pourraient suivre, non sans une certaine appréhension.

Ce sujet du site du Tricastin en lui-même devait donc être intégré dans la concertation, avec pour conséquence que EDF, deuxième opérateur du site, devait être associé aux débats.

Les élus nous ont alertés **sur le fait que le grand public ne se sent que peu concerné par les problématiques du Tricastin**, les débats avec ORANO et EDF se déroulant au sein de la CLIGEET entre acteurs avertis. Sa participation aux réunions publiques sera difficile et le recours aux débats mobiles (marchés) est conseillé comme le meilleur moyen de le rencontrer.

D'une manière générale, la démarche portée par la CNDP a reçu un très bon accueil. Les parties prenantes, et notamment la CLIGEET, ont toutes proposé leur collaboration pour le bon déroulement de cette concertation (conseils pour toucher le grand public et propositions pour relayer la diffusion de l'information).

L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation

Les prescriptions des garants :

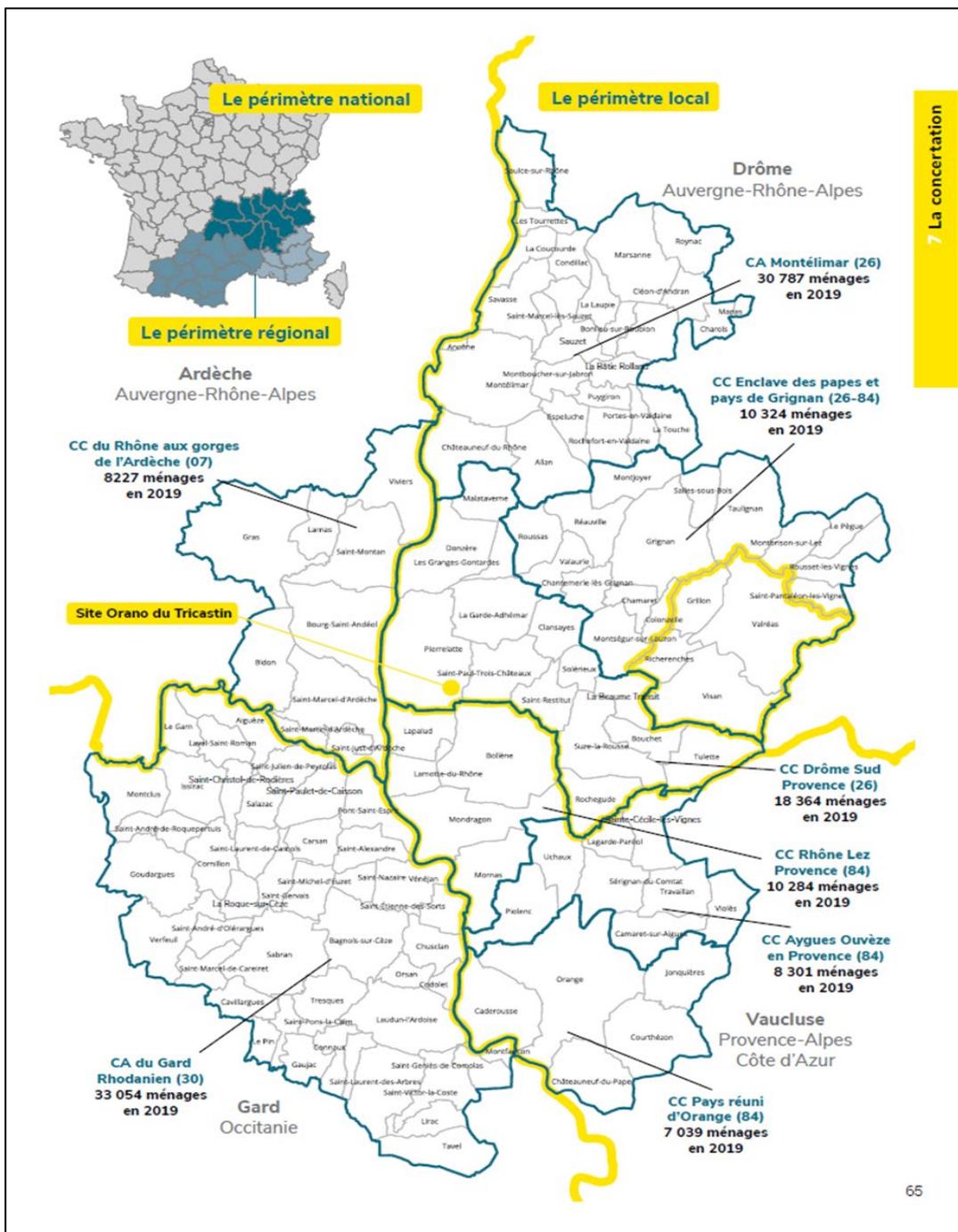
A l'issue de l'étude de contexte, les enjeux identifiés par les garants étaient les suivants :

- **Donner une information générale et complète sur le site du Tricastin**, sur l'ensemble des opérateurs et leurs activités, passées, présentes et à venir ;
- **Informier / débattre sur les enjeux stratégiques et internationaux** pour aborder le sujet de l'opportunité du projet, qui relève à priori d'un contexte géopolitique mondial plutôt que de la relance du programme nucléaire français. Ce sujet intéresse potentiellement la France entière, le Tricastin étant le seul site français où est effectué l'enrichissement d'uranium naturel ;
- **Objectiver ainsi l'opportunité du projet**, et permettre d'aborder les aspects géostratégiques et éthiques du commerce de l'uranium, en abordant notamment les liens avec la Russie ;
- **Informier / débattre sur le « cycle » de l'uranium** et aborder notamment le sujet du réenrichissement du combustible irradié (transformation de l'URT en URE), ou encore le devenir de l'uranium appauvri.
- **Aborder les sujets liés aux risques** (davantage chimiques que nucléaires) et à la sûreté nucléaire
- **Arriver à toucher le grand public** au-delà du périmètre rapproché du site (aller au-delà du périmètre de la CLIGEET) et préciser les enjeux de cette concertation préalable au milieu des autres procédures en cours.

Les périmètres de la concertation

Les garants ont préconisé de mener la concertation sur trois échelles

- Un périmètre national pour aborder les enjeux politiques et géostratégiques
- Un périmètre interrégional adapté aux enjeux socio-économiques
- Un périmètre local pour tous les sujets, et notamment la sureté et l'environnement



Le calendrier de la concertation

A la demande des garants, la date de démarrage de la concertation a été avancée d'un mois par rapport au calendrier proposé par Orano. **La concertation préalable s'est tenue du 1^{er} février au 9 avril 2023**, pour que ce calendrier recouvre en partie celui du débat public EPR2 Penly (qui s'est terminé le 27 février 2023), et bénéficier ainsi le cas échéant de synergies sur certaines réunions. Également pour que la procédure complète de la concertation puisse se terminer au premier trimestre 2023, et que les résultats de celle-ci puissent être intégrés dans les dossiers soumis aux autorisations, dans l'hypothèse où le projet se poursuivrait.

Le dossier de la concertation

ORANO a évoqué en entrant dans cette concertation préalable sa perception qu'il y avait un contexte général en faveur du projet, que le débat public de 2004 avait déjà traité du projet, puisque l'extension actuelle en faisait partie, et que le dossier technique n'était que la duplication de ce qui fonctionne déjà, dans un contexte de sûreté/contrôle maîtrisé. Enfin que la concertation qui se déroule dans le cadre de la CLIGEET joue déjà son rôle.

Pour autant, ORANO a accusé réception de l'ensemble des demandes des garants (une présentation actualisée des impacts environnementaux, une présentation de l'« option zéro » et des options alternatives par rapport au projet porté par Orano, une extension des sujets à l'ensemble du site du Tricastin avec implication de EDF) et s'est impliqué avec une grande réactivité en développant tous les moyens nécessaires. Le dossier support, dont la première version était focalisée essentiellement sur les sujets techniques, a notamment fait l'objet d'une démarche itérative poussée avec les garants pour intégrer leurs demandes.

L'information du public

Les garants ont demandé que le dispositif d'information du public soit étoffé.

La presse a été largement mobilisée à travers une visite du site organisée à destination des journalistes, et une conférence de presse, en présentiel et en ligne, le jour de l'ouverture de la concertation. Une quinzaine de supports étaient représentés, aux échelles nationales, régionales et locales, et également l'agence REUTERS.

Les collectivités ont également relayé l'information à travers leurs sites et leurs réseaux sociaux. La CLIGEET a fait une lettre d'information spécifique pour ses adhérents.

Sur un périmètre élargi de 140 communes autour du site, il y a eu diffusion d'un kit d'information dans les mairies. Au sein de ce périmètre, pour 76 communes il y a eu distribution d'un flyer dans toutes les boîtes aux lettres, pour les 64 communes complémentaires, ces flyers ont été diffusés dans les boulangeries.

Les modalités de participation du public

ORANO s'est appuyé sur l'expertise d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en concertation pour l'accompagnement et la mise en œuvre de la concertation préalable.

- 1. Ouverture et synthèse, deux réunions généralistes**
 - Deux réunions généralistes ont été organisées dans les deux grandes agglomérations voisines du Tricastin, en présentiel et simultanément en ligne : la première à Montélimar pour lancer la concertation, la seconde à Orange pour partager et approfondir les premiers éléments de synthèse, quelques jours avant la clôture de la concertation.
- 2. A l'échelle du périmètre élargi, deux webconférences sur des sujets généraux, accessibles en ligne :**

- Le "cycle" du combustible
- Le contexte géopolitique et les enjeux commerciaux du projet

3. A l'échelle du périmètre interrégional,

- Une réunion spécifique pour le monde économique, non accessible au public, mais le compte-rendu étant porté au site de la concertation
- Dans le cadre de sa politique de recrutement, ORANO développe à l'échelon interrégional une série de rencontres/visites de site avec le monde étudiant. Une information spécifique sur la concertation en cours a été faite pour les rencontres qui ont eu lieu pendant la période de la concertation.

4. Sur le périmètre de proximité

- Deux réunions publiques thématiques : « le site du Tricastin et son évolution » et « la sûreté et l'environnement » (Bollène et St Paul trois châteaux), en présentiel et en ligne
- Cinq rencontres de proximité sur les marchés (Pierrelatte, Bollène, Bourg Saint Andéol et St Paul trois Châteaux, auxquels a été ajouté Orange en cours de concertation)
- Trois journées de visites du site du Tricastin accessibles sur inscription préalable
- Une réunion spécifique pour le personnel et les organisations syndicales du site, non accessible au public, mais le compte-rendu étant porté au site de la concertation
- Des propositions d'intervention de présentation du projet, ainsi que du dispositif de concertation, dans l'ensemble des conseils communautaires du territoire

Le dispositif d'information et de communication en chiffres

Le dossier de concertation

Le dossier de concertation a été imprimé en 1000 exemplaires qui ont été mis à disposition du public à l'occasion des rencontres de la concertation et à disposition des salariés du site Orano du Tricastin. Il est également disponible au téléchargement sur le site internet du projet.

Le dépliant – synthèse du dossier

Le dépliant a été imprimé en 102 330 exemplaires, diffusés comme suit :

- Boîtage dans les communes du périmètre du PPI : 83 730 dépliantes. Un boîtage rectificatif a été réalisé sur la commune de Pierrelatte du 6 au 10 mars : 6050 dépliantes
- Mis à disposition lors des rencontres : 1130 dépliantes (nombre de dépliantes distribués au 04/04)
- Mis à disposition dans les mairies du périmètre PPI et du périmètre élargi (= 140 communes des 8 EPCI) et dans les boulangeries du périmètre élargi : 15 250 dépliantes
- Mis à disposition à l'accueil du site Orano Tricastin et distribués lors des visites et salons : 2500 dépliantes

Le dépliant est également disponible au téléchargement sur le site internet de la concertation.

Le film d'animation

Un film en motion design a été produit, afin de faciliter la prise en main du dossier pour le grand public. D'une durée de 2 minutes, il présente de façon synthétique les enjeux géopolitiques du projet et ses principales caractéristiques. Il a été diffusé en réunion, publique, et visionné sur le site internet.

Affichage

En complément de l’affiche légale qui a été mise en place dans 8 mairies et aux abords du site du Tricastin, 160 affiches communicantes ont été livrées aux mairies et communautés de communes du périmètre PPI.

Le site internet

Une première version du site internet incluant les dates des rencontres, le dossier de concertation et l’avis légal téléchargeables a été mis en ligne le 16 janvier.

Le site internet complet a été mis en ligne le 1er février 2023. Il donnait la possibilité de laisser un avis et de poser des questions. (Les réponses à ces dernières devaient être lues par les garants avant publication afin qu’ils vérifient la complétude et la clarté de la réponse).

La presse

Une conférence de presse a été organisée par Orano sur le site du Tricastin le 1er février 2023. Après un premier temps de présentation du projet en salle, les journalistes ont pu visiter les alentours de l’usine et l’espace dédié à l’extension. Cela a donné lieu à 17 articles de presse au 3 février 2023, annonçant notamment la tenue de la concertation.

Par la suite ce sont près de 40 articles complémentaires dans la presse nationale, régionale et spécialisée qui sont revenus sur les réunions de la concertation.

Avis sur le déroulement de la concertation

La CNDP garantit deux droits complémentaires pour l'ensemble des citoyen.ne.s, le droit d'accéder aux informations et le droit de participer aux décisions, pour tous les projets, plans et programmes qui ont un impact significatif sur l'environnement. En France, ces droits sont constitutionnels, il s'impose à tous les responsables de projet, sans restriction. En d'autres termes, les porteurs de projet ne choisissent pas librement de permettre, ou non, la participation du public ; au contraire, ils sont tenus par la loi de permettre aux publics d'exercer leurs droits.

Le droit à l'information a-t-il été effectif ?

Des documents de qualité et largement diffusés

Le dossier du porteur de projet a fait l'objet d'un travail d'échange avec les garants dès le début de sa conception. Orano a suivi la quasi-totalité des demandes et recommandations des garants, et notamment les demandes explicites de supports plus pédagogiques pour faire comprendre le parcours de l'uranium et les enjeux géopolitiques du projet. Ce dossier a été consultable et téléchargeable sur le site internet de la concertation dès la publication de l'avis de la concertation mi-janvier 2023. Il a été imprimé à 1000 exemplaires, distribués principalement lors des rencontres publiques, sur les marchés, lors des visites et enfin lors des autres événements publics.

La diffusion à grande échelle des flyers a atteint son objectif : plusieurs fois les personnes rencontrées en débat mobile ont déclaré avoir reçu la synthèse dans leur boîte aux lettres. Cette synthèse était à la fois très claire, courte et complète pour indiquer les principaux enjeux du projet. Le calendrier de la concertation n'était pas cependant complet au moment de la distribution des flyers, et les salles des réunions publiques n'étaient pas connues. Des participants ont regretté cette information incomplète, liée à l'accélération du calendrier décidé par la CNDP, à la demande de ORANO qui voulait lancer les procédures d'instruction de son dossier auprès des instances dès la fin de la concertation.

Sur le site internet, le public a pu trouver l'essentiel des documents nécessaires à sa participation. Il a été alimenté au fil de la concertation, et les comptes rendus des réunions ont été publiés dans des délais globalement raisonnables, mais une partie d'entre eux après la clôture de la concertation. Concernant les questions posées en ligne ou lors des rencontres hors réunions publiques, Orano a répondu dans des délais raisonnables. Les garants ont dû parfois demander des précisions sur des réponses insuffisamment complètes, et Orano y a globalement répondu.

Des moyens importants

Enfin, les moyens consacrés par Orano ont été très importants, à l'information comme à la participation. D'abord en termes de moyens humains : Orano a affecté 3 personnes en équivalent temps plein dédiées, pendant 6 mois, à la préparation et à l'organisation de la concertation. Orano a également mobilisé des représentants qualifiés sur les différents sujets traités dans la concertation. Il a mis à disposition des garants d'abord, puis du public des informations sensibles, et éclairantes, notamment dans le domaine commercial. Les demandes des garants pour une transparence dans ce champ ont été largement entendues.

Orano s'est également entouré de prestataires spécialisés, et a consacré au total un budget d'environ 250 000 € à la mise en œuvre de la concertation préalable. Ces moyens ont été répartis selon 3 principaux postes : fabrication des supports d'information (20%), diffusion des supports d'information (10%) et organisation des différents types de rencontres (70%) – réunions publiques, webconférences, rencontres de proximité sur les marchés, visites de site et participations aux événements organisés par les acteurs régionaux.

Au total, les garants estiment que l'information a été de bonne qualité et suffisante pour que le public puisse s'appropriier les enjeux et participer à la concertation. Peu d'éléments ont dû être maintenus secrets, liés le plus souvent à la technologie employée par l'usine GB2.

Le droit à la participation a-t-il été effectif ?

Une mobilisation en demi-teinte

La concertation s'est déroulée du 1^{er} février au 9 avril 2023. Dans un contexte où les questions énergétiques font la une de l'actualité, le projet n'a pas été identifié immédiatement comme un sujet majeur et structurant dans ce champ, mais plutôt comme un dossier parmi d'autres, jugés plus importants. Les efforts ont pourtant été fournis et mis en œuvre pour informer le public via la presse et de nombreux moyens. Plusieurs explications peuvent être avancées pour ce relatif désintérêt :

- L'usine existe déjà, et le projet porte sur une extension, avec une technologie globalement identique à celle déjà utilisée ;
- Les enjeux géopolitiques du combustible nucléaire sont complexes et impactent moins la vie quotidienne, à l'inverse des autres matières premières énergétiques comme le gaz et le pétrole, consommés directement par les ménages ;
- La conflictualité autour des questions nucléaires s'exprime fortement autour des questions de déchets (CIGEO) et de la sûreté des installations de production ; et plus fortement sur l'opportunité du recours au nucléaire de façon globale.

Un dernier point structurant est que le projet est « récent », dans la mesure où l'usine Georges Besse 2 avait bien été conçue initialement pour intégrer une telle extension, mais que l'accident de Fukushima avait ramené les ambitions d'Orano à une usine plus modeste. L'extension était mise en sommeil depuis une dizaine d'années lorsque la Russie a déclenché la guerre en Ukraine en février 2022. Le projet d'extension a alors été « réveillé » en urgence et le territoire comme les acteurs nationaux du nucléaire n'en ont été informés que récemment. Ainsi la concertation s'est déroulée sans qu'un travail préalable d'installation des enjeux du projet n'ait été réalisé en amont. En d'autres termes, le corps social « n'attendait pas » cette concertation lorsqu'elle a débuté.

La concertation a également été impactée partiellement par les mouvements sociaux liés à la réforme des retraites : plusieurs réunions se sont déroulées les jours de mobilisation syndicale. Cependant, les garants estiment que cet impact reste faible et que pour les raisons évoquées plus haut, la mobilisation sur le projet serait restée assez modeste, même sans ces perturbations.

Les associations environnementales présentes de façon irrégulière mais finalement investies

Plusieurs associations sont mobilisées sur les questions de sûreté, d'impact environnemental et plus globalement sur le suivi du fonctionnement des installations du site du Tricastin (EDF et Orano). Ces associations ont été rencontrées par les garants, et certaines ont souhaité participer et intervenir lors des premières réunions publiques de la concertation. D'autres ont décliné les invitations, principalement au motif que la concertation ne portait pas sur des sujets jugés structurants pour elles. Après plusieurs échanges, un représentant de la CRIIRAD a par exemple estimé que les sujets qui seraient traités dans la concertation n'étaient pas majeurs. L'association estimait que les questions qui méritaient un investissement concernaient le prolongement de la durée de vie des réacteurs, l'arrêt ou la relance du nucléaire en général, le stockage des déchets, etc., mais pas la simple augmentation de capacité d'une usine isolée.

Un élément de contexte a pesé fortement sur ces refus de participer en début de concertation : la fin du débat public sur la relance du programme nucléaire et la construction de nouveaux réacteurs EPR2 à Penly a été marquée par des contestations de l'utilité du débat public : un vote au Sénat supprimant

l'objectif de réduction du nucléaire dans le mix électrique a été jugé par de nombreux acteurs comme préemptant les conclusions du débat. Deux réunions publiques du débat public EPR2 ont dû être arrêtées et les modalités de fin du débat ont été ajustées en conséquence, mais le débat a été mené à son terme dans une situation de défiance d'une partie du public à l'égard des décideurs. Le calendrier de la concertation GB2 ayant été calé pour se superposer en partie avec le débat public EPR2 Penly, il est logique qu'elle ait subi en partie les conséquences d'une fin de débat difficile. Cependant, ce choix de superposition calendaire a également permis un écho et une continuité d'intérêt du public sur les questions nucléaires.

Dans ce contexte, les garants ont régulièrement rappelé aux associations environnementales que la concertation était pourtant bien ouverte à l'ensemble des sujets connexes au projet, du moment que le lien pouvait être argumenté. Ils ont insisté sur le fait que les modalités étaient bien décidées par la CNDP, et non par le porteur de projet. Enfin, ils ont rappelé que la concertation impliquait une obligation de réponse d'Orano à l'ensemble des questions qui seraient posées.

Au fil du temps, ces éléments ont été mieux entendus par les associations. Un militant associatif très actif, et qui a suivi l'ensemble des temps d'échange, a également œuvré pour convaincre de l'intérêt de participer à la concertation préalable. Enfin les sujets de combustible sont revenus sur le devant de la scène médiatique au cours des mois de mars et d'avril, notamment au prisme des questions géopolitiques et de l'intérêt des médias pour ce sujet.

Ainsi la publication par Greenpeace le 11 mars du rapport intitulé " La Russie, plaque tournante de l'uranium" a rencontré un écho important dans la presse nationale, et le sujet a pu être débattu lors de la webconférence #2 en présence d'une représentante de l'association.

Enfin, à la toute fin de la concertation préalable, les associations locales et régionales, regroupées autour des Amis de la terre de la Drôme, ont publié un communiqué et organisé une conférence de presse en lien avec la concertation préalable. S'ils n'ont pas participé à la réunion de synthèse de la concertation, ils ont finalement envoyé une contribution argumentée et couvrant plusieurs sujets, qui a pu être prise en compte dans la concertation préalable.

Une grande diversité des publics

Au vu de la faible connaissance du projet, les modalités ont été conçues pour diversifier les canaux de la participation. Les garants constatent à l'issue de la concertation que cette diversification a été très utile, et que la participation a finalement été assez importante quand on considère l'ensemble des modalités.

On notera par exemple le grand succès des visites du site : Orano a enregistré de nombreuses demandes, et au total XXX personnes ont visité l'usine GB2 et ont pu poser toutes leurs questions. Par groupe de 20 personnes environ, les échanges ont pu durer jusqu'à 3 heures pour chaque visite. Sans disposer de statistiques précises, les garants ont cependant pu vérifier sur deux groupes que les origines géographiques et les âges du public étaient assez diversifiés. Les visites ont permis à un public curieux et pas nécessairement engagé pour ou contre le nucléaire, de s'informer et de poser de nombreuses questions, dans de bonnes conditions.

De même les débats mobiles organisés sur les marchés du territoire ont rencontré un écho important. La présence des garants (sauf pour un marché) et du personnel Orano a permis d'ouvrir de nombreuses discussions avec des personnes également très diversifiées. Si toutes n'ont pas contribué directement par une question ou un avis, ces personnes ont pu exercer leur droit de participer dans de bonnes conditions.

Enfin les réunions dédiées à des publics spécifiques, notamment le monde économique et les salariés, ont également su rencontrer leur public. La réunion avec les salariés, voulue explicitement par la CNDP, a permis un niveau d'information très complet des membres du personnel qui se sentaient concernés,

quand la participation des organisations syndicales du site aux réunions publiques, a été plus difficile à mettre en œuvre.

Globalement, la concertation a donc su rencontrer un public, et à son issue, les garants constatent que de nombreux arguments ont été échangés, et par de nombreux participants. D'un point de vue quantitatif d'abord, la participation est détaillée dans l'encadré ci-dessous. D'un point de vue qualitatif, les conditions de participation ont été satisfaisantes. On peut ainsi conclure à une participation d'ampleur moyenne mais diversifiée, et de qualité.

Quelques chiffres clefs de la concertation

40 rencontres organisées :

- 4 réunions publiques rediffusées en ligne
- 2 webconférences
- 2 réunions dédiées (acteurs économiques et salariés)
- 5 rencontres de proximité sur les marchés locaux
- 4 forums/salons sur 5 jours
- 7 conseils communautaires et municipaux
- 15 visites du site industriel :
 - 9 visites de site ouvertes aux riverains
 - 6 visites de site à l'attention d'étudiants

2156 participations dans les rencontres :

Type de rencontre	Nombre de participants	Nombre de questions ou avis exprimés (oral ou écrit)
Réunions publiques et webconférences	339	34
Marchés	481	229
Visites de site ouvertes au public	214	92
Réunions dédiées (personnel, acteurs économiques)	307	7
Visites étudiants	130	60
Conseils communautaires et municipaux	285	21
Forum et salon	400	50
Total général	2 156	493

203 contributions sur le site internet de la concertation en ligne

Connexions visiteurs uniques	4 170
Nombre de questions	23
Nombre d'avis	180
Nombre total de contributions en ligne	203

Synthèse des arguments exprimés

Synthèse des observations et propositions ayant émergé pendant la concertation

I - Au cœur du projet, les enjeux géopolitiques autour du combustible nucléaire

Un projet qui s'inscrit dans une perspective internationale de développement de l'énergie électronucléaire ?

Pour ORANO, le marché de l'uranium enrichi va aller croissant avec le déploiement de nouveaux réacteurs nucléaires dans divers pays et le projet s'inscrit dans cette perspective. Lors de la webconférence du 14 mars consacrée aux enjeux géostratégiques, le Directeur Général ORANO Chimie-Enrichissement estime que le projet se conçoit « *dans un contexte où le nucléaire est vu par un certain nombre d'États comme une énergie complémentaire aux énergies renouvelables pour faire une énergie pilotable et décarbonée* ». Se basant sur les estimations de l'agence internationale UxC³ il estime en effet que les besoins en uranium enrichi dans le marché international ouvert à la concurrence (qui exclut la Russie et la Chine) vont augmenter de 20% entre maintenant et 2040, soit « de 33 millions d'UTS pour aller vers 40 millions », ce qui correspond à « l'équivalent de l'usine d'enrichissement actuel du Tricastin ».

Ces prévisions semblent robustes pour la SFEN (société française d'énergie nucléaire), dont la représentante évoquait, lors de la même réunion « *11 pays qui se sont regroupés au sein d'une alliance au niveau de la Commission européenne pour poursuivre le développement du nucléaire en Europe* ».

A contrario, pour le représentant de l'association NegaWatt, qui a enregistré une capsule vidéo diffusée lors de cette réunion, la particularité de l'énergie nucléaire en fait une technologie peu utilisée dans le monde, et de peu d'avenir. Il rappelle que « *depuis 70 ans que la production nucléaire d'électricité existe, elle n'a jamais fourni plus de 3% de la consommation finale d'énergie dans le monde et elle n'a jamais été exploitée dans plus de 33 pays* ». Il estime donc que « *le nucléaire est une énergie très peu partagée et très peu partageable* » car « *les technologies et les matières nucléaires, de par leur caractère qu'on dit proliférant, c'est-à-dire la possibilité de détourner leur utilisation civile à des fins militaires, fait l'objet internationalement de fortes limitations de son usage, de son partage et de fait par contraste extrêmement fort avec les énergies renouvelables qui sont partout* ».

Un projet destiné à renforcer l'indépendance des pays occidentaux, et de la France en particulier, à l'égard de la Russie ?

Argument régulièrement convoqué par le maître d'ouvrage et repris par de nombreux participants favorables au projet, en particulier sur la plateforme participative, cette extension de capacité permettrait aux électriciens occidentaux, et à la France en particulier, de s'affranchir de la dépendance à la Russie, qui détient aujourd'hui via son opérateur ROSATOM, 43% des capacités pour fournir le marché mondial de l'uranium enrichi. L'élément déclencheur est la guerre russo-ukrainienne, qui met en lumière la fragilité des électriciens occidentaux et l'urgence pour eux de s'affranchir de cette dépendance à la Russie.

« *L'indépendance par rapport à la Russie est un argument lourd* » (un participant au débat mobile sur le Marché de Saint Paul 3 Châteaux, le 21 février 2023).

« *Ce projet renforce l'indépendance énergétique des pays électronucléaires face aux menaces de pénuries de services d'enrichissement, en Europe et aux États-Unis en particulier. Il est motivé principalement par les demandes des clients US qui permettront la garantie de son financement via leurs futures commandes à sécuriser* » (Avis n° 38 sur la plateforme participative de la concertation).

³ UxC est une institution indépendante des producteurs et des électriciens qui publie les prix de l'uranium ainsi que des études sur le marché du nucléaire

La représentante de la SFEN lors de la réunion de synthèse à Orange le 4 avril, a insisté sur le fait qu'ORANO est l'un des quatre grands enrichisseurs dans le monde, ce qui garantit à la France une position enviable : *« je pense qu'on peut vraiment être très fiers d'avoir un de ces grands enrichisseurs en France, en particulier avec une usine très récente. »*

Cependant, certains participants relativisent cette prétention à l'indépendance de la filière électronucléaire, en invoquant deux arguments principaux : d'une part la dépendance à l'uranium naturel, qui n'est pas extrait en France et qui provient pour partie de pays eux-mêmes fortement liés à la Russie, comme le Kazakhstan, ou de pays politiquement instables, et d'autre part la prééminence de la Russie sur l'ensemble de la filière électronucléaire dans le monde, qui sortirait ainsi renforcée d'un nouveau déploiement du nucléaire civil.

« Sachant que nous n'avons pas de mines d'uranium en France exploitables, arrêtons de parler de souveraineté énergétique occidentale s'il vous plaît » (avis n° 188 sur la plateforme participative de la concertation).

Dans la même perspective, la représentante de Greenpeace France, lors de la webconférence n°2 évoque *« 43% d'uranium naturel qui provient du Kazakhstan et d'Ouzbékistan, dont la majeure partie passe sur le sol russe et donc transite via Rosatom, ce qui nous rend dépendants pour quasiment la moitié de notre approvisionnement en uranium naturel - uranium naturel qui est la base du processus d'enrichissement »*.

Une question a d'ailleurs été récurrente dans cette concertation, celle de la poursuite du commerce de la France avec la Russie, l'embargo n'ayant pas été décrété par l'Europe ni par la France sur le nucléaire civil suite à l'invasion de l'Ukraine : ont ainsi été questionnés les aspects éthiques des contrats passés par EDF pour ce qui est de la conversion de l'uranium de retraitement. Par ailleurs, le transit en France de matières traitées en Russie et opérées en France par ORANO a également fait débat, avec la perspective d'un accroissement des stocks d'uranium appauvri, qui devient de facto la propriété de l'enrichisseur, selon les conventions internationales. Ce qui reviendrait à terme à augmenter le volume de déchets à traiter par la France. Pour la représentante de Greenpeace lors du 2ème webinaire *« en 2022 en tout cas, donc, il y a bien eu 1/3 d'uranium enrichi en provenance de Russie »*.

La question de la transparence, ou pour certains, de l'opacité des contrats entre la France et la Russie a été au cœur des débats du 2^{ème} webinaire consacré aux enjeux géopolitiques. Pour la représentante de Greenpeace, qui exposait des données publiées par son organisation dans un rapport intitulé *« La Russie, plaque tournante de l'uranium »*, le commerce de l'uranium continue entre la France et la Russie malgré la guerre. Ce que n'a pas nié le représentant d'ORANO, mais en expliquant que l'uranium qui arrive en France n'est pas nécessairement destiné à des clients français, le destinataire final étant propriétaire de la matière qui peut transiter en France pour y être enrichi pour d'autres clients occidentaux.

Plus généralement, pour le représentant de Negawatt lors de la webconférence du 14 mars, *« encourager (...) le développement d'activités nucléaires dans le monde, c'est en fait dérouler un tapis rouge à la Russie lorsqu'on sait qu'elle est, de très loin, le leader dans le marché d'exportation de réacteurs et de services associés. »* Et de préciser que sur les 59 réacteurs en construction dans le monde, 24 sont importés par les électriciens qui vont les exploiter, dont 20 sont exportés par la Russie. Il en conclut que loin d'assurer l'indépendance des pays occidentaux, la relance de l'enrichissement projetée par ORANO est *« d'un point de vue géopolitique, clairement un but contre son camp »*.

Cependant, ce débat sur la dépendance ou l'indépendance énergétique est, pour l'universitaire Téva Meyer, invité lors de la réunion de synthèse du 4 avril, à relativiser : *« la notion d'indépendance c'est un débat qui est très français. On ne le trouve pas dans beaucoup d'autres pays dans le monde (...) Les chercheurs vont plutôt utiliser la notion de sécurité énergétique que celle d'indépendance énergétique »*.

Les enjeux sur lesquels il lui semble important d'insister pour mettre ce projet en perspective avec la situation géopolitique sont de deux ordres :

- tout d'abord la question du contrôle du commerce mondial de l'enrichissement : la politique de quota mise en place par les Etats-Unis qui est pour l'instant beaucoup plus restrictive que les tentatives européennes de contrôle par l'Agence d'approvisionnement d'Euratom,

mais aussi les restrictions qui vont s'imposer aux armateurs sur le transport des matières en provenance de la Russie, le principal d'entre eux étant canadien.

- d'autre part, la corrélation entre les tensions sur le marché de l'uranium naturel et les capacités d'enrichissement : *« ce qui est important à comprendre, c'est que si on a moins de capacités d'enrichissement à l'avenir, on risque d'avoir des tensions géopolitiques plus importantes sur l'extraction de l'uranium naturel. »*

Un projet indépendant du programme de relance nucléaire français ?

ORANO a précisé que ce projet est avant tout destiné à répondre aux besoins des électriciens occidentaux, au premier rang desquels les américains qui font face à une urgence liée aux restrictions strictes imposées par l'administration américaine dans le cadre des sanctions économiques à l'encontre de la Russie, suite au déclenchement de la guerre en Ukraine.

Selon le représentant d'EDF, interrogé sur les relations commerciales de son entreprise avec ORANO, la stratégie d'EDF est de rester indépendant de ses fournisseurs et de diversifier ses sources d'approvisionnement, tant en uranium naturel qu'en uranium enrichi : *« Donc est-ce que Orano a la capacité de traiter tout l'amont du cycle de l'uranium pour EDF ? La réponse est oui. Orano a un portefeuille minier qui est en capacité, qui est supérieur à notre consommation annuelle. C'est également vrai en conversion. C'est également vrai sur la partie enrichissement donc on est ravi puisque ça nous permet d'avoir une sécurité d'approvisionnement et une indépendance pleine et entière sur l'amont du cycle d'uranium. »*

Néanmoins, il affirme qu'*« EDF doit mitiger des risques, des risques industriels. Je prends un exemple très simple : si nous confions toute la production d'enrichissement à Orano sur le site de Pierrelatte. Si malheureusement et nous ne l'espérons pas, il y a un problème technique ou un problème qui est lié au réchauffement climatique ou à différents éléments techniques et industriels, on serait en grande difficulté et toute perte, pour vous donner un élément qui vous permet vraiment de mesurer l'importance de la sécurité d'approvisionnement, c'est que si nous avons dans l'ensemble de cette chaîne-là un manque de 1000 tonnes d'uranium, un manque je dis bien, on serait dans l'incapacité de produire entre 60 et 70 térawattheures, ce qui mettrait la France dans une grande difficulté »* (webconférence, 8 février 2023)

Cependant cette question ne semble pas parfaitement éclaircie pour le représentant de Negawatt : *« Sauf erreur de ma part, le bilan français, le bilan des approvisionnements en uranium naturel et en uranium enrichi du parc nucléaire français, n'a pas été donné. On a ce bilan uniquement à l'échelle européenne et c'est quand même difficile de discuter de projections et de perspectives sur une base qui elle-même n'est pas clarifiée de ce point de vue »* (réunion de synthèse, 4 avril 2023)

Une internaute a également posé les questions suivantes sur la plateforme de la concertation :

- *de quelle quantité annuelle d'uranium enrichi la France a-t-elle besoin pour ses 56 réacteurs ?*
- *quelle quantité d'uranium enrichi exporte t elle à l'étranger ?*
- *quelle quantité d'uranium enrichi importe t elle de Russie ? »*

L'IRSN a apporté des éclairages sur ces sujets :

- *« En 2022, 279 Twh d'électricité ont été produits, représentant de l'ordre de 700 tonnes d'uranium enrichi. Mais il n'y a pas de lien direct entre les matières circulant une année donnée et la production électrique de la même année, les combustibles étant stockés, souvent sur plusieurs années, bien avant leur utilisation.*
- *L'uranium enrichi exporté à partir de l'usine française d'enrichissement (GB2) en 2021, est de 829 t, chiffre obtenu à partir de la production totale de l'usine GBII (1393 t) dont est déduit la part destinée à l'usine Framatome de Romans (564 t)*
- *La quantité d'uranium enrichi en Russie utilisée dans l'usine de fabrication de combustibles française a été de 21 tonnes en 2021, mais les chiffres sur les combustibles utilisés par EDF venant d'installations situées à l'étranger ne sont pas connus ».*

Vers une vision plus intégrée du parcours du combustible ?

La concertation préalable a permis au public d'appréhender l'étape d'enrichissement et de la replacer dans un ensemble d'opérations de transformations de l'uranium. D'une certaine façon, l'ouverture au public du site du Tricastin a permis d'élargir la focale et de s'intéresser à une politique plus globale, et à la stratégie d'entreprise d'Orano dans son ensemble.

- **Des critiques très claires sur les premières étapes du « cycle » de l'uranium**

Plusieurs participants demandent explicitement d'adopter une vue d'ensemble de la matière, et à ce titre, ils dénoncent les conditions d'extraction dans les mines d'uranium auxquelles Orano et les autres enrichisseurs peuvent s'approvisionner. Le représentant de Stop Tricastin estime que le projet encourage des pollutions et des impacts sur les sites d'extraction et de transformation en amont de l'usine GB2 :

« Revenons à la base, au Niger, où il y a des mines dont on extrait l'uranium, le fameux yellow cake (..) Au Niger, qu'est-ce qui se passe ? Eh bien, les scientifiques de la Criirad ont fait plusieurs missions. Ils ont observé la Cominak, qui était une entreprise d'Areva, Orano maintenant, qui a été fermée en 2021, mais a exploité pendant 40 ans les mines d'uranium au Niger. Et selon la Criirad, Orano a laissé 20 millions de tonnes de boues radioactives, des collines de stériles en plein vent ; la poussière radioactive va dans tous les villages aux alentours et l'eau est complètement polluée. Donc c'est bien gentil d'enrichir à GB 2, mais il faut voir ce qu'il y a avant. Maintenant, j'arrive à Malvési ; on parle de conversion, de purification. (...) Eh bien là aussi à Malvési, d'après mes renseignements, il y a 1 million de mètres cubes de déchets. Les cancers du poumon sont en progression très nette et il y a des bassins à ciel ouvert qui débordent de temps en temps. (...) Si vous continuez à développer ce système, vous augmentez les risques de pollution et en amont dans les mines » (Réunion publique St Paul trois Châteaux, 20 février 2023).

Selon la contribution des Amis de la terre 26, « Au Niger, la radioactivité mesurée en 2020 par les équipes de France TV dans un reportage réalisé par Martin Boudot (Vert de rage, « l'uranium de la colère ») y est 2 fois plus élevée que dans la zone interdite de Tchernobyl »

Si Orano indique qu'il a diversifié et sécurisé ses approvisionnements en matière première, il reconnaît que les conditions d'exploitations ont produit des matières et des effluents. Le responsable du site indique qu'au Niger comme à Malvési, Orano investit pour la transition de ces sites, et que l'objectif de l'entreprise est de parvenir « à traiter toutes les matières en ligne ».

- **Une approche plus intégrée**

Les deux étapes réalisées sur le site du Tricastin (conversion dans l'usine Philippe Costes puis enrichissement dans l'usine Georges Besse 2), ont été largement détaillées dans le dossier puis dans les différentes réunions, notamment lors de la webconférence consacrée au combustible. Il ressort de ces échanges que le parcours du combustible est difficile à « découper », et qu'il produit en réalité un nombre important de questions connexes :

- Le devenir de l'uranium appauvri. Le projet augmentera potentiellement le rythme de production de ce produit, propriété d'Orano (à l'inverse de l'Uranium enrichi, qui reste propriété de l'électricien), qui en stocke d'ores et déjà plus de 330 000 tonnes sur son site. A ce jour, Orano peut ré-enrichir cet uranium, mais ne le fait que lorsque les conditions de marché pour l'uranium naturel sont moins favorables. Certains participants souhaiteraient que cet uranium soit requalifié en déchet s'il n'est pas utilisé, mais pour Orano, il s'agit toujours d'une matière valorisable. Selon un expert intervenant en réunion de synthèse, l'augmentation de capacité de l'usine peut justement permettre de réenrichir plus intensément l'uranium appauvri, et pourrait ainsi réduire un peu le recours à l'uranium naturel.
- L'uranium de retraitement (URT / URE) : les réacteurs du site de Cruas sont en capacité d'utiliser un combustible fabriqué à partir d'uranium usagé que l'on a retraité, converti et enrichi à nouveau. Le retraitement et l'enrichissement de cet uranium ne peuvent cependant être réalisés dans les mêmes installations que l'uranium naturel, car il est « contaminé » par des

résidus de fission. Sur l'usine Georges Besse 2 Nord existante, deux modules sont en capacité d'enrichir l'URE, mais cette possibilité n'a pas encore été utilisée. Orano indique en réponse à la question n°9 que cette capacité "serait suffisante pour enrichir l'URT français dans les volumes actuels si notre client [EDF] nous le demandait". Pour le moment, EDF a fait le choix de faire convertir et enrichir son uranium de retraitement en Russie. Après un arrêt de la production depuis 2013 pour des questions environnementales sur les installations russes, ce retraitement a repris et la première livraison a lieu en 2023. Si EDF s'est félicité de cette reprise, de nombreux participants à la concertation, et notamment des anciens salariés ou connaisseurs du cycle de l'uranium, souhaiteraient que Orano assure à nouveau ces missions pour EDF, en France. Pour cela, Orano indique qu'une nouvelle usine de conversion dédiée à l'URT serait indispensable, et que l'entreprise possède le savoir-faire nécessaire. EDF a relancé cette possibilité récemment : « *dans le cadre de la relance de la filière URT, on a eu besoin de tester cette relance-là au travers d'une seule filière [russe] mais naturellement notre volonté – mais cela prend du temps – c'est de diversifier la filière d'uranium de retraitement et nous avons deux possibilités que nous sommes en train d'instruire : la première, c'est une diversification en Europe occidentale, en Angleterre. La seconde nous l'instruisons : nous sommes en train de regarder et d'étudier avec Orano comment nous pouvons construire et bâtir une filière souveraine pour assurer une pleine diversification de cette filière.* » (EDF, division du combustible nucléaire, webconférence 28 février 2023)

A travers ces éléments, c'est la vision d'une filière plus intégrée qui transparaît, quand le projet porté par Orano ne porte que sur une étape du cycle.

- **Quel est le projet d'après ?**

La question posée par les participants est en fait de comprendre comment l'enchaînement des étapes pourrait être réalisé sous maîtrise française ou européenne ? Or, comme l'indique un expert en réunion de synthèse, seule la Russie a vraiment procédé à une intégration de l'ensemble des étapes sous une seule bannière, à savoir l'entreprise ROSATOM. Au moment où le projet d'extension de GB2 est dans la lumière, c'est en fait la constitution d'une filière complète et intégrée qui semble poindre dans les discours politiques à l'échelon national et international. Ainsi le conseil de politique nucléaire, réuni le 3 février, indique dans son communiqué : « *La relance du nucléaire implique aussi le lancement d'une réflexion en profondeur sur la question du cycle du combustible afin que la France conserve et renforce son autonomie stratégique en la matière, ce qui est essentiel pour notre souveraineté énergétique* ». (Communiqué de la Présidence de la République, 3 février 2023).

Quelques jours après la clôture de la concertation, le 16 avril 2023, cinq pays du G7 (Royaume Uni, Etats-Unis, Canada, Japon, France) ont signé un accord pour sécuriser l'approvisionnement en combustible nucléaire pour le futur sans plus recourir à la Russie.

Cette approche plus intégrée du cycle pourrait impliquer de nouveaux projets industriels et de développement des activités d'Orano, notamment sur le site du Tricastin. A commencer par l'éventualité d'une extension de l'usine d'enrichissement GB2 Sud, ou la construction d'une usine de conversion d'URT. Cette concertation a révélé que le projet actuel pouvait être le premier d'une longue série de projets et de modifications du site, qui devraient faire l'objet d'une vision prospective plus claire pour le public.

II – Un territoire à vocation nucléaire ?

Un territoire porté par le site du Tricastin et fortement en demande du projet EPR II

Les élus les premiers ont témoigné de l'importance du site nucléaire du Tricastin pour l'économie régionale sur un secteur étendu, à cheval sur 4 départements et 3 régions administratives. L'activité économique est à dominante agricole et viticole, peu diversifiée, à la différence des grands pôles économiques voisins que sont la région Lyonnaise, au Nord, et la région Marseillaise, au Sud. Les évolutions de ce secteur agricole et le réchauffement climatique ont un impact sur l'agriculture et la viticulture et un accroissement du chômage dans ces secteurs. C'est le nucléaire qui a permis de

maintenir globalement le taux d'emploi, qui n'a cependant pas fait mieux que rester stable depuis de nombreuses années, traduisant la récession des autres secteurs d'activité.

Le président de la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence témoigne à la réunion publique de synthèse « *Parce que je pense que s'il n'y avait pas eu le nucléaire sur notre secteur, je pense qu'on ne serait même pas là en train d'en parler... on serait dans un secteur qui serait à un niveau catastrophique...* »

Le bassin nucléaire du Tricastin génère 2000 emplois directs et 2500 emplois indirects ou sous-traitants (Source ATOUT TRICASTIN). Mais au-delà c'est toute une région qui bénéficie de ses retombées économiques, comme l'explique le pdt de la Communauté de communes Rhône-sud-Provence : « *Il faut savoir que l'immobilier par exemple, le simple maçon, souvent, on l'oublie, que tous ceux qui travaillent autour du nucléaire, ce ne sont pas uniquement les sous-traitants du nucléaire, mais tous ceux qui tournent autour, que ce soient les commerçants, que ce soient les petits artisans... donc ça apporte, ça apporte tout ça pour le monde économique* »

Cette importance du site a été de nombreuses fois abordée lors des rencontres de proximité sur les marchés. Les personnes soulignent le côté positif en termes d'emplois de ce projet, critère placé en tête pour qualifier son intérêt :

- « *C'est nécessaire voire vital* »
- « *C'est une très bonne nouvelle* »
- « *On doit passer par là pour accroître l'économie* »
- « *Le projet va apporter de l'emploi* »
(Marché Bourg Saint Andéol)
- « *Les retombées économiques du projet devraient servir à restaurer et entretenir le patrimoine* »
- « *Nous avons besoin que l'investissement serve aux territoires ou aux habitants locaux* »
(Marché St Paul 3 châteaux)

En conclusion, le poids de ce site nucléaire dans l'économie est tel qu'il suscite des inquiétudes en cas de réduction de son activité. « *On ne voudrait pas que le Tricastin, ça devienne la Lorraine du nucléaire* » (pdt Communauté de communes Rhône-sud »Provence-réunion publique). Et les acteurs élus et représentants du monde économique ont saisi l'occasion de cette concertation pour demander que le site du Tricastin soit réaffirmé dans sa vocation « territoire nucléaire » et soit retenu comme implantation des nouveaux réacteurs EPR2 dont le débat public venait de se terminer. Ils ont également organisé une manifestation en ce sens après la fin de la concertation.

Des voix discordantes qui portent des investissements alternatifs

Les oppositions à ce projet sont peu nombreuses et représentées par les associations environnementales. « *Aujourd'hui le nucléaire est en déclin et donc la première question que je voulais poser à Orano et à vous tous, c'est pourquoi aller investir 1,7 milliards ou 1,3 milliards sur des projets dans un secteur qui est quand même en déclin ?* » (Représentant STOP TRICASTIN, réunion publique, 20 février 2023)

Elles préconisent une orientation de ces investissements dans les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie ou la rénovation énergétique des bâtiments.

Dans ce territoire qui baigne dans le nucléaire, il est difficile pour ces associations de se faire entendre, ce qui entraîne une certaine démotivation de leurs représentants qui n'ont que peu participé à cette concertation. La CLIGEET leur donne toutefois un lieu d'expression qu'elles utilisent.

Un projet GB2 qui demanderait une réflexion préalable et des actions coordonnées sur les objectifs économiques

Le site du Tricastin a été construit dans les années 1970, voulu par l'Etat qui avait toute autorité dans l'aménagement du territoire, les activités de production d'énergie et la défense nationale. La création de la CLIGEET a permis de mettre en place une instance d'information et de participation sur un périmètre de 76 communes et d'une vingtaine de kilomètres autour du site. Toutefois les impacts

économiques du site vont bien au-delà de ce périmètre, et l'économie ne figure pas dans les missions principales de la CLIGEET.

En 2023, les corps intermédiaires sont davantage associés aux sujets de développement des territoires. Ce projet justifierait la mise en place d'une instance de planification à l'échelle du territoire d'influence du site. Le représentant CFDT a émis une idée qui mériterait d'être étudiée : « *Qu'est-ce qu'attend le territoire d'un nouveau projet ? Aujourd'hui, on n'a pas de structure style Conseil de développement du territoire qui associe les politiques, les industriels, les administrations et les corps intermédiaires comme cela peut exister du côté du Havre* » (Représentant CFDT-réunion publique)

Un monde économique fortement mobilisé autour du projet

Dès le lancement de la concertation, le monde économique a organisé une réunion de concertation spécifique pour ses adhérents des 4 départements, Drôme, Ardèche, Vaucluse et Gard, couvrant ainsi 3 régions. L'ensemble du monde économique était associé, les CCI, les organisations patronales Medef, CPME, l'UIMM et la Fédération du BTP. Il y avait 150 participants.

A l'appui de leur vision, les acteurs émettent des demandes précises.

- D'abord sur la participation des PME aux travaux générés par le projet. Le président de la CCI du Vaucluse s'exprime ainsi « *Les entreprises locales attendent effectivement d'être associées au projet et que ça ne soit pas que des grands donneurs d'ordres nationaux ou internationaux et que le tissu économique local ne profite pas, ne soit pas vraiment associé à la réalisation de ce projet. ...* »
- Sur le référencement des entreprises : ils estiment que le panel des entreprises agréées par ORANO pour contractualiser des marchés comporte trop de grandes entreprises et pas suffisamment de PME. Par exemple, un acteur s'exprime ainsi lors de la réunion CCI : « *Dans nos territoires, on a des sociétés qui aimeraient participer à ces marchés qui ne sont pas référencées chez vous ou très peu. Est-ce que ces sociétés-là ont la possibilité d'intervenir sur ces appels d'offre ? Est-ce que ce n'est pas une opportunité pour vous d'intégrer de nouveaux fournisseurs...* »
- Sur le droit de regard des autorités publiques sur le choix des entreprises
- Sur la possibilité pour les CCI de jouer un rôle d'interface entre les entreprises et Orano, notamment pour l'information sur les marchés à passer.
- Sur l'organisation d'Orano pour la passation des marchés. Un représentant de CCI demande précisément « *Qui sera l'interlocuteur des CCI et des entreprises pour répondre aux questions sur les marchés ouverts par Orano ?* »
- Sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, sur l'utilisation de béton bas carbone.

Orano a voulu être rassurant et a apporté des éléments de réponse en réunion. Par exemple pour 2022, 58% des achats ont été réalisés en régional proche et 66% en ajoutant les sociétés du groupe qui sont quasiment toutes en local. Pour la suite, le responsable de la chaîne fournisseur a proposé : « *Pour l'accès des PME aux différentes consultations du projet, on pourrait procéder à quelque chose qui a déjà été fait sur d'autres projets, qui est de communiquer via les CCI les listes des fournisseurs de rang un qui sont consultés de manière à ce qu'il puisse y avoir des informations qui transitent dans le tissu économique* ».

L'organisation syndicale CFDT a repris également cette demande sur l'intégration des entreprises locales.

En conclusion, à ce stade amont, les sujets ont été posés dans le cadre de cette concertation, mais toutes les questions n'ont pas eu de réponse, laissant ainsi certains participants dans l'incertitude. Il conviendra de s'en ressaisir dans la suite du projet, s'il est poursuivi.

Des implications majeures en termes d'emplois et de compétences

Dès la réunion d'ouverture de la concertation préalable qui s'est tenue le 7 février, le premier atelier de travail a mis en avant les attentes du territoire local et régional en matière d'emplois et la volonté collective des acteurs de contribuer à la réussite du projet. Un rapporteur de groupe de travail s'exprime ainsi : *« Donc le premier point concerne le thème de l'emploi, avec des questions suivantes : Quel sera l'impact sur l'emploi direct et indirect à court terme et à moyen terme du projet ? Donc sur le bassin du Tricastin et au-delà. Une autre question est : Y aura-t-il des partenariats avec les entreprises locales et des stratégies industrielles particulières mises en place ? »*

Ce sujet de l'emploi a été abordé ensuite dans toutes les réunions, notamment lors des rencontres de proximité sur les marchés. Les personnes soulignent le côté positif en termes d'emplois de ce projet, critère placé en tête pour qualifier l'intérêt du projet, même si les filières du nucléaire sont souvent méconnues :

- *« Si on peut avoir du boulot, c'est bien »*
- *« Ce projet est bon pour l'emploi, on en a besoin »*
- *« Combien d'emplois seront créés pour ce projet ? »*
- *« Vous recrutez dans quel secteur ? [...] Le problème, c'est qu'on ne connaît pas bien tous ces métiers ».*
(Entendu sur le marché Pierrelatte)

Les besoins sont considérables. Les chiffres communiqués par Nuclear Valley et le GIFEN (regroupant les 3200 entreprises de la filière nucléaire) sont de plus de 300 000 employés en 2030 pour 220 000 aujourd'hui, soit un rythme de recrutements de 10 à 15 000 par an en intégrant les départs en retraite.

Chez Orano, ce sont 1500 recrutements faits en 2022, dont 800 ont été faits dans la région Sud, ce rythme devant se poursuivre dans les années à venir.

Par ailleurs, le chantier GB2 aura besoin de 300 à 500 personnes en pic sur le site sur les années 2024 à 2027. Les emplois directs générés par l'extension en fonctionnement sont d'environ 50 personnes sur le site du Tricastin.

Tous les acteurs du territoire sont mobilisés pour répondre aux besoins d'emplois et de compétences

Le représentant syndical CFDT pose le sujet le premier en réunion publique *« Il faudrait sûrement anticiper, et dès aujourd'hui mettre en place localement des formations pour répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée dans les domaines du bâtiment BTP, du génie civil mais aussi de métiers plus complexes comme la soudure d'aciers spéciaux. Est-ce que c'est la volonté d'Orano aujourd'hui ? Y a-t-il un travail avec Pôle Emploi, avec les élus locaux et la préfecture ? »*

Les groupes de travail de la réunion des acteurs économiques ont montré que tous les acteurs ont les mêmes questionnements sur le recrutement et la qualification des personnels.

Dans un contexte exacerbé par le manque de personnel qualifié, un représentant de PME témoigne : *« Si vous voulez continuer à ce qu'on fasse partie du tissu, il faut absolument protéger nos salariés. Pour garder nos salariés, les former et ne pas les voir partir une fois qu'ils ont été formés ».*

Ce sujet de concurrence entre entreprises et de fuite de compétences a été dénoncé par plusieurs participants (certains parlant même de « pillage »). Orano a accusé réception du message : *« Dans le Comité de direction du Tricastin, on a des rappels sur ces pratiques parce qu'effectivement, dans les secteurs où les compétences viennent à manquer, ce n'est pas le but, ce n'est pas en se piquant des ressources entre partenaires que l'on va faire entrer des compétences dans le système. Le but, c'est de faire entrer des nouvelles compétences dans le système ».*

Les participants ont développé également la notion d'anticipation, de faire en sorte de faire connaître les métiers et les compétences dont ORANO aurait besoin, notamment à travers les entreprises déjà

attributaires ou qui sont potentiellement attributaires. Et ont lancé un appel à la promotion des métiers du nucléaire.

ORANO a apporté des premiers éléments de réponse à la réunion avec les acteurs économiques sur le recrutement, la formation et la gestion des compétences :

- L'implication d'Atout Tricastin auprès des CLEE, les Commissions Locales écoles-entreprises qui interviennent sur les écoles du territoire et mobilisent des chefs d'entreprise pour témoigner auprès des jeunes ;
- La promotion des métiers du nucléaire dans les établissements scolaires dès le collège ;
- La poursuite de l'alternance. Sur le site Orano Tricastin, ce sont 150 alternants présents et dans la région Sud, c'est plus de 300 avec l'objectif de recruter au moins 35% d'entre eux quand ils finissent leur formation.
- La création d'une école de soudage avec 3 autres industriels : le nucléaire avec EDF et Orano et la construction navale CMN et Naval Groupe.

La réussite de ces actions est déterminante pour la création et la maintien des emplois en local, le vœu de tous les acteurs impliqués. Une instance de suivi regroupant les maîtres d'ouvrage, le secteur de la formation, la CCI et la CGPME, Pôle Emploi serait nécessaire pour piloter ces actions sur le long terme.

III. Risque et environnement : un procédé apparemment maîtrisé et des incertitudes persistantes

La concertation a consacré une réunion spécifique aux questions de risque et d'environnement, au cours de laquelle l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et Orano ont exposé les mesures et évaluations des impacts de l'usine existante et de l'extension envisagée sur la sûreté (liée à l'exploitation de l'usine), la sécurité (liée à un événement extérieur sur l'usine) et l'environnement. Ce sujet est régulièrement traité et approfondi avec les parties prenantes au sein de la CLIGEET, et il a fait l'objet de peu de questions lors de la réunion dédiée. En revanche, certains points sont revenus de façon récurrente lors d'autres réunions ou dans les contributions écrites et en ligne.

Une technologie d'enrichissement moins impactante et plus sûre

Concernant la sûreté et l'environnement, l'ASN a rappelé que l'usine Georges Besse 2 représente une amélioration notable par rapport à l'ancienne technologie par diffusion gazeuse (Eurodif). L'usine consomme beaucoup moins d'énergie et moins d'eau, les installations sont robustes au risque sismique, tel que le séisme du Teil du 11 novembre 2019, et enfin les rejets dosimétriques sont limités : « Concernant les rejets liquides ou les rejets gazeux de Georges Besse 2, ils sont marginaux par rapport aux autres usines en dépit de sa taille importante et donc sur l'environnement, l'usine a un impact limité » (ASN, réunion publique, 7 mars 2023). La concertation a permis au public de bien saisir que le risque principal sur le site d'Orano est le risque chimique, lié au stockage d'acide fluorhydrique, utilisé pour la conversion de l'uranium. Pour l'ASN, la modernisation des installations, en cours depuis une quinzaine d'années, a fait progresser la situation et la sûreté du site : « l'ASN considère que ces investissements qui ont permis d'avoir une nouvelle génération d'installations sur le site a permis une amélioration du niveau de sûreté au niveau d'Orano ».

Concrètement, l'usine Georges Besse 2 fait l'objet d'un réexamen décennal, à travers l'actualisation de l'étude d'impact environnementale. En plus de cette procédure, Orano a déposé un dossier d'option de sûreté auprès de l'ASN, afin d'indiquer à l'autorité de sûreté quels choix techniques l'entreprise privilégiait. L'avis de l'ASN sur ce dossier a été rendu pendant la concertation : « l'ASN considère acceptables les options de sûreté proposées par l'exploitant et a formulé un certain nombre de demandes qui sont de veiller à garder des marges de dimensionnement suffisantes pour le séisme, de prendre en compte les dernières tornades type pour la démonstration de sûreté, de compléter l'approche probabiliste par une approche déterministe des conséquences de chute d'un avion. (ASN, réunion publique 7 mars 2023). L'autorité note cependant des rejets annuels trop importants des fluides frigorigènes, qui sont à améliorer.

Des incertitudes liées aux aléas naturels à l'échelle du site global

Au côté de ces éléments susceptibles d'être assez rassurants, certaines questions sont cependant fortement présentes dans l'esprit du public, et pas seulement chez les personnes les plus opposées au nucléaire en général. La première concerne le risque sismique : « *Nous sommes dans une zone sismique active. Vous savez, vous avez tous compris qu'on a eu un tremblement terre en 2019, ce n'est pas très vieux. (...) La digue du canal de Donzère-Mondragon est une digue en terre. Vous avez observé que le niveau de l'eau est à 6 mètres au-dessus de la base du site du Tricastin. Ça veut dire que si demain un tremblement terre plus puissant fracassait la digue, des milliers de mètres cubes d'eau débouleraient sur les réacteurs nucléaires, mais aussi sur les usines Orano. Et la question que je voulais poser c'est : qu'est-ce qui est prévu pour éviter les dégâts en cas d'inondation ?* » (Stop Tricastin, réunion publique, 20 février 2023). Si Orano répond que l'installation de Georges Besse est construite pour résister à des séismes de niveau 6 sur l'échelle de Richter, cette question du tremblement de terre n'est pas évacuée pour autant. L'ASN indique d'ailleurs que l'événement a mis à l'agenda la nécessité de mieux connaître les failles sismiques du secteur, trop mal connues. L'autorité recommande d'ailleurs à l'exploitant de maintenir des marges suffisantes pour adapter les options de sûreté à d'éventuelles nouvelles connaissances qui viendraient préciser l'ampleur de l'aléa sismique.

La seconde question, souvent posée par des salariés actuels ou anciens du site industriel concerne l'aléa climatique. Elle concerne surtout le fonctionnement de la centrale EDF, qui tire son eau du fleuve (par un canal dédié), mais moins l'usine Georges Besse 2 qui fonctionne avec une eau en circuit fermé. C'est d'autre part une interrogation sur les effets d'une vague de froid ou de chaleur sur le maintien en fonctionnement de l'usine.

A travers ces deux points, c'est la question du site global qui est souvent abordé. Si le « REX Fukushima », c'est-à-dire le réexamen des conditions de sûreté des installations nucléaires après l'accident japonais, a amené à des travaux et modifications importantes sur la centrale EDF du Tricastin et ses aménagements connexes, le public a intégré avec cet accident la possibilité d'un sur-accident, ou du moins d'un enchaînement de causes amenant à des effets qui n'étaient pas imaginés au départ. Les questions de sûreté et de sécurité amènent ainsi à considérer l'ensemble de la plate-forme comme un seul système industriel. A cet égard, la double participation d'EDF et d'Orano à l'ensemble des échanges publics sur les projets de la plateforme est une nécessité.

Entre sécurité et transparence, une double exigence

Enfin, la sécurité est revenue de façon récurrente lors des visites de site : le public a posé de nombreuses questions sur la capacité de protéger notamment l'installation, mais surtout sa technologie, vis-à-vis des acteurs externes qui auraient de mauvaises intentions. Pour autant, cette demande de protection du savoir-faire s'accompagne d'une demande de transparence de l'information. Ainsi dans les contributions en ligne, les opinions favorables au projet sont très souvent assorties d'une demande de surveillance et de transparence, confiée à l'ASN notamment.

Dans ce cadre, les modalités d'association du public adoptées par Orano au cours de la concertation, devraient être poursuivies : les visites doivent rester possibles pour le grand public, et s'élargir aux autres installations civiles du site.

Des matières et déchets qui laissent des traces

Enfin, concernant les questions environnementales, les associations regroupées autour des Amis de la Terre de la Drôme ont déposé une contribution en toute fin de concertation. Elles s'opposent au projet pour plusieurs motifs et expriment très fortement leur défiance concernant la gestion des matières et déchets issus des activités de conversion et d'enrichissement. Elles rejoignent en cela les préoccupations de plusieurs participants s'inquiétant du stockage sur le site de quantités très importantes d'uranium appauvri et d'uranium de retraitement.

Elles pointent surtout le site de stockage de Solérieux, où sont entreposés environ 34 000 tonnes de fluorines, résidus de conversion conditionnés en fûts de 200 litres, sur le site d'une ancienne carrière de sable. Le stockage s'est arrêté en 2007, et Orano est chargé de la gestion du site. Mais les associations rappellent que plusieurs autres produits sont présents, y compris de l'uranium de

retraitement, et que la traçabilité de l'ensemble des produits n'a pas été assurée. Elles demandent que ces matières soient enlevées et traitées.

Orano indique que le site de Solérieux est autorisé et surveillé, mais qu'en effet, son activité au Tricastin « produit des matières ». Comme pour le grand public interrogé sur le marché, et qui s'inquiète souvent du nucléaire sous l'angle de la gestion des déchets, le devenir des matières générées par les activités d'Orano est une question majeure : au sein du site avec les quantités d'uranium stockées, ou avec les matériaux issus du futur démantèlement d'Eurodif, et en dehors lorsque le territoire a pu être utilisé pour déposer des déchets issus de l'exploitation. Si Orano estime que ces stockages relèvent du passé, et que l'entreprise investit aujourd'hui fortement sur la gestion de ces déchets, ce passé ne passe pas pour certains. L'avenir du site du Tricastin semble ici lié à la gestion de son passé.

Évolution du projet résultant de la concertation

Le projet n'a pas fait l'objet de modifications annoncées par le porteur de projet au cours de la concertation préalable.

Demande de précisions et recommandations au responsable du projet

Ce que dit la loi sur le principe de reddition des comptes : « Le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation. » (L121-16 CE) Concrètement, suite à la publication du bilan de la concertation par les garant.e.s le responsable du projet ou la personne publique responsable de l'élaboration du plan ou du programme décide du principe et des conditions de la poursuite du plan, du programme ou du projet. Il précise, le cas échéant, les principales modifications apportées au plan, programme ou projet soumis à la concertation. Il indique également les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation. Le bilan de la concertation et les enseignements tirés par le responsable du projet doivent figurer dans les dossiers de demande d'autorisation et ces documents font donc partie des dossiers d'enquête publique ou de participation publique par voie électronique.

Précisions à apporter de la part du responsable du projet, des pouvoirs publics et des autorités concernées

Demande de précisions / réponses	Acteur / Autorité concernée
1. <i>Publier le bilan précis des approvisionnements en uranium naturel et en uranium enrichi du parc nucléaire français</i>	EDF, Orano
2. <i>Rédiger et publier un bilan social et environnemental consolidé des exploitations futures et présentes de l'uranium naturel par Orano, y compris son transport jusqu'à Malvési</i>	Orano
3. <i>Préciser l'ensemble des interactions directes et indirectes d'Orano avec le territoire et les acteurs russes, pour l'extraction, le traitement et l'acheminement de l'uranium naturel et des autres matières du « cycle » du combustible</i>	Orano
4. <i>Mettre en place un groupe de suivi sur la dévolution des marchés associant les CCI des 4 départements concernés. et traitant notamment des procédures et des calendriers</i>	Orano
5. <i>Mettre en place avec EDF, les CCI et pôle emploi un groupe de travail sur la gestion des compétences</i>	Orano, EDF, CCI, Pôle Emploi
6. <i>Mettre en place une instance du type conseil de développement, à échelle interrégionale pour couvrir la zone économique du Tricastin</i>	CLIGEET, Conseils départementaux et régionaux
7. <i>Indiquer à quelles conditions (techniques, budgétaires, temporelles) les matières entreposées à Solérieux pourraient être récupérées et traitées par Orano</i>	Orano
8. <i>Indiquer à quel horizon et selon quelles modalités le traitement de l'URT (conversion et enrichissement) pourrait être réalisé en France ?</i>	EDF, Orano
9. <i>Préciser clairement quelle quantité d'uranium appauvri pourrait être enrichi, à quel terme, et avec quels effets sur les quantités extraites sur le milieu naturel ?</i>	Orano
10. <i>Préciser le devenir envisagé pour le devenir de l'uranium appauvri, avant ou après réenrichissement ?</i>	Orano

Recommandations des garants pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

Recommandations des garants	Acteur / Autorité concernée
1. <i>Mettre à disposition du public de manière permanente (CLIGEET), et actualisée régulièrement, le support de présentation sur les évolutions du site du Tricastin dans son ensemble</i>	CLIGEET, Orano, EDF
2. <i>Rendre systématique la participation active d'Orano et EDF à l'ensemble des temps d'échange sur les différents projets de la plateforme du Tricastin, portés par l'une ou l'autre entreprise</i>	EDF, Orano
3. <i>Organiser très régulièrement des visites des installations d'Orano, ouvertes au grand public, sur inscription</i>	Orano
4. <i>Préciser et publier le programme de travaux et de développement d'installations sur le site Orano du Tricastin à moyen et long terme, concernant le démantèlement d'Eurodif, l'extension éventuelle de l'usine GB2 Sud, la construction d'une usine de conversion de l'URT, etc.</i>	Orano
5. <i>Produire à destination du grand public, à visée pédagogique, une analyse du risque sismique, de son degré de connaissance, et de ses effets potentiels et cumulés sur l'ensemble des installations du site du Tricastin (EDF et Orano)</i>	Orano, EDF

Annexe 1 Tableau des demandes de précisions et recommandations des garant.e.s

Réponses à apporter par le responsable du projet et les acteurs décisionnaires à la concertation préalable			
Demande de précisions et/ ou recommandations 09/05/2023	Réponse du/ des maître(s) d'ouvrage ou de l'entité responsable désignée JJ/MM/AAA	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus JJ/MM/AAA	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris JJ/MM/AAA
Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse			
<i>1. Publier le bilan précis des approvisionnements en uranium naturel et en uranium enrichi du parc nucléaire français</i>			
<i>2. Rédiger et publier un bilan social et environnemental consolidé des exploitations minières futures et présentes de l'uranium naturel par Orano, y compris son transport jusqu'à Malvési</i>			
<i>3. Préciser l'ensemble des interactions directes et indirectes d'Orano avec le territoire et les acteurs russes, pour l'extraction, le traitement et l'acheminement de l'uranium naturel et des autres matières du « cycle » du combustible</i>			
<i>4. Mettre en place un groupe de suivi sur la dévolution des marchés associant les CCI des 4 départements concernés et traitant notamment des procédures et des calendriers</i>			
<i>5. Mettre en place avec EDF, les CCI et pôle emploi un groupe de travail sur la gestion des compétences</i>			
<i>6. Mettre en place une instance du type conseil de développement, à échelle interrégionale pour couvrir la zone économique du Tricastin</i>			
<i>7. Indiquer à quelles conditions (techniques, budgétaires, temporelles) les matières entreposées à Solérieux pourraient être récupérées et traitées par Orano</i>			

8. <i>Indiquer à quel horizon et selon quelles modalités le traitement de l'URT (conversion et enrichissement) pourrait être réalisé en France ?</i>			
9. <i>Préciser clairement quelle quantité d'uranium appauvri pourrait être enrichi, à quel terme, et avec quels effets sur les quantités extraites sur le milieu naturel ?</i>			
10. <i>Préciser le devenir envisagé pour le devenir de l'uranium appauvri, avant ou après réenrichissement ?</i>			
Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s			
1. <i>Mettre à disposition du public de manière permanente (CLIGEET), et actualisée régulièrement, le support de présentation sur les évolutions du site du Tricastin dans son ensemble</i>			
2. <i>Rendre systématique la participation active d'Orano et EDF à l'ensemble des temps d'échange sur les différents projets de la plateforme du Tricastin, portés par l'une ou l'autre entreprise</i>			
3. <i>Organiser très régulièrement des visites des installations d'Orano, ouvertes au grand public, sur inscription</i>			
4. <i>Préciser et publier le programme de travaux et de développement d'installations sur le site Orano du Tricastin à moyen et long terme, concernant le démantèlement d'Eurodif, l'extension éventuelle de l'usine GB2 Sud, la construction d'une usine de conversion de l'URT, etc.</i>			
5. <i>Produire à destination du grand public, à visée pédagogique, une analyse du risque sismique, de son degré de connaissance, et de ses effets potentiels et cumulés sur l'ensemble des installations du site du Tricastin (EDF et Orano)</i>			

